



Conseil de sécurité

Soixante-dix-huitième année

9459^e séance

Lundi 30 octobre 2023, à 10 h 10

New York

Provisoire

Présidents : M. França Danese/Mr Moretti (Brésil)

Membres :

Albanie	M ^{me} Dautllari
Chine	M. Geng Shuang
Émirats arabes unis	M. Abushahab
Équateur	M. Pérez Loose
États-Unis d'Amérique	M ^{me} Thomas-Greenfield
Fédération de Russie	M. Nebenzia
France	M ^{me} Broadhurst-Estival
Gabon	M ^{me} Koumby Missambo
Ghana	M. Agyeman
Japon	M ^{me} Shino
Malte	M ^{me} Gatt
Mozambique	M. Kumanga
Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	Dame Barbara Woodward
Suisse	M ^{me} Baeriswyl

Ordre du jour

La situation au Moyen-Orient

Ce procès-verbal contient le texte des déclarations prononcées en français et la traduction des autres déclarations. Le texte définitif sera publié dans les *Documents officiels du Conseil de sécurité*. Les rectifications éventuelles ne doivent porter que sur le texte original des interventions. Elles doivent être indiquées sur un exemplaire du procès-verbal, porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées au Chef du Service de rédaction des procès-verbaux de séance, bureau AB-0601 (verbatimrecords@un.org). Les procès-verbaux rectifiés seront publiés sur le Système de diffusion électronique des documents de l'Organisation des Nations Unies (<http://documents.un.org>)



La séance est ouverte à 10 h 5.

Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté.

La situation au Moyen-Orient

Le Président (*parle en anglais*) : Conformément à l'article 37 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite les représentants de la République islamique d'Iran, de la République arabe syrienne et de la Türkiye à participer à la présente séance.

Conformément à l'article 39 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite les personnes suivantes, appelées à présenter un exposé, à participer à la séance : M. Geir Pedersen, Envoyé spécial du Secrétaire général pour la Syrie, et M^{me} Edem Wosornu, Directrice des opérations et de la communication du Bureau de la coordination des affaires humanitaires.

Le Conseil de sécurité va maintenant aborder l'examen de la question inscrite à son ordre du jour.

Je donne la parole à M. Pedersen.

M. Pedersen (*parle en anglais*) : Depuis mars 2020, le conflit syrien se trouve dans une sorte d'impasse stratégique, caractérisée par des lignes de front statiques, une violence persistante et des escalades sporadiques, avec des autorités de facto qui renforcent leur contrôle et cinq armées étrangères présentes et actives. Toutefois, je mets depuis longtemps en garde contre le fait que ce statu quo fait courir à la Syrie le risque de dériver vers une fragmentation plus profonde et prolongée, et qu'il comporte des risques d'escalade des plus effrayants. Mes avertissements se sont faits plus pressants cette année, alors que nous avons constaté une instabilité et une violence croissantes, exacerbées par l'absence d'un processus politique digne de ce nom. Aujourd'hui, je tire la sonnette d'alarme : la situation n'a jamais été aussi dangereuse depuis longtemps.

Je le dis parce qu'en plus de la violence découlant du conflit syrien lui-même, le peuple syrien est maintenant confronté à la perspective terrifiante d'une escalade potentielle plus large, étant donné les événements extrêmement inquiétants en Israël, dans le Territoire palestinien occupé et dans la région. L'effet de contagion en Syrie n'est pas seulement un risque, il a déjà commencé.

Des frappes aériennes attribuées à Israël ont visé les aéroports d'Alep et de Damas à plusieurs reprises au cours de la période considérée, interrompant temporairement

l'activité du Service aérien d'aide humanitaire des Nations Unies, qui opère à partir de ces aéroports et dessert les programmes humanitaires de la Syrie. En outre, Israël affirme avoir répondu par des tirs d'artillerie, de mortier et des frappes aériennes à ce qu'il a déclaré être un certain nombre de tirs depuis la Syrie en direction d'Israël sur le Golan syrien occupé, et de nouveaux échanges de tirs ont eu lieu ce matin. Le Gouvernement syrien affirme que certains de ses soldats ont été tués ou blessés dans les frappes, de même que des travailleurs civils dans les frappes sur les aéroports. De leur côté, les États-Unis indiquent que leurs forces ont subi plusieurs attaques de la part de groupes qu'ils disent soutenus par l'Iran, y compris sur le territoire syrien. La semaine dernière, les États-Unis ont mené des frappes sur des installations en Syrie qui, selon eux, sont utilisées par le Corps des gardiens de la révolution islamique de l'Iran et des groupes appuyés par celui-ci. De nouveaux échanges ont été signalés ce matin.

Alors que la région fait face à la situation la plus dangereuse et la plus tendue depuis très longtemps, tout cela ne fait qu'ajouter du combustible à une poudrière qui commençait déjà à prendre feu. Avant même les événements récents dans la région, la Syrie était confrontée à la pire flambée de violence depuis plus de trois ans. Je déplore vivement que les violences aient déjà fait plus de morts, de blessés et de déplacés parmi les civils qu'à tout moment depuis 2020.

Les attaques contre les zones contrôlées par le Gouvernement se sont considérablement intensifiées. Il y a eu notamment un attentat meurtrier contre la cérémonie de remise des diplômes d'une académie militaire à Homs, qui n'a toujours pas été revendiqué mais que le Gouvernement a attribué à des organisations terroristes, ainsi que d'autres attaques perpétrées les jours suivants. Des informations font également état de tirs de roquettes effectués tout au long du mois d'octobre par l'organisation Hay'at Tahrir el-Cham, qui est inscrite sur la liste du Conseil de sécurité. Des centaines de personnes auraient été blessées et plusieurs dizaines tuées, parmi lesquelles des civils, dont des femmes et des enfants.

Les bombardements des forces progouvernementales dans le nord-ouest du pays ont atteint des niveaux similaires à ceux observés au plus fort du conflit avant 2020. Ces bombardements ont provoqué le déplacement de plus de 120 000 civils et causé des dégâts considérables aux services et infrastructures critiques, notamment des établissements de santé, des écoles et des camps. Des centaines de civils auraient été blessés et des dizaines

tués, dont des femmes et des enfants, ainsi que des travailleurs humanitaires.

À la suite d'un attentat terroriste contre des installations du Gouvernement turc à Ankara, le nord-est a été le théâtre de l'une des plus importantes escalades depuis des années, des rapports faisant état de frappes turques, de la destruction d'infrastructures civiles et de victimes, y compris parmi les civils. Les Forces démocratiques syriennes (FDS) ont affirmé avoir ensuite tué des soldats turcs à l'intérieur du territoire syrien, et des frappes des FDS sur des zones civiles ont également été signalées. Entre-temps, le groupe terroriste Daech, inscrit sur la liste du Conseil de sécurité, reste actif et poursuit ses attaques contre les forces présentes notamment à Deïr el-Zor, Raqqa et dans la région désertique centrale de la province de Homs.

Voilà ce que la population civile syrienne a enduré au cours du seul mois dernier. Je tiens à rappeler aux membres que toutes les autres sources de souffrances et d'instabilité dont j'ai régulièrement informé le Conseil restent inchangées et aussi graves que jamais. L'économie syrienne demeure dans un état désastreux qui ne cesse de s'aggraver. Des infrastructures civiles ont été endommagées et détruites. La situation humanitaire est alarmante, comme le Bureau de la coordination des affaires humanitaires en informera les membres d'ici peu. On continue de signaler des arrestations arbitraires, des actes de torture et des décès en détention. Il n'y a pas d'évolution notable dans le dossier des personnes détenues, enlevées ou portées disparues. Les réfugiés ne voient pas se dessiner les conditions d'un retour sûr, digne et volontaire. En fait, ils assistent au contraire à la résurgence d'hostilités de grande ampleur. Je me dois de mentionner qu'une récente déclaration du Gouvernement syrien sur les réfugiés contenait des éléments qui méritent d'être approfondis. De toute évidence, le mécontentement populaire reste élevé, les manifestations à Soueïda se poursuivant maintenant depuis plus de deux mois.

La Syrie, le peuple syrien et l'ensemble de la région ne peuvent endurer de nouvelles explosions de conflits violents en Syrie, qu'elles soient dues à des dynamiques internes ou externes. Nous voyons aujourd'hui la dure réalité : en l'absence d'un dialogue ou de progrès véritables vers une solution politique au conflit syrien, toute stabilité qui existe sur le terrain est si précaire que sa rupture risque de libérer de puissants torrents de violence et d'instabilité. Le danger est réel et croissant en Syrie. Le seul antidote serait une désescalade immédiate pour endiguer la vague de violence et se recentrer sur un processus

politique crédible permettant de tracer la voie à suivre dans un cadre qui respecte et rétablisse pleinement la souveraineté, l'unité, l'indépendance et l'intégrité territoriale de la Syrie, afin que le peuple syrien puisse réaliser ses aspirations légitimes conformément à la résolution 2254 (2015).

Je crains qu'une certaine complaisance se soit installée quant à l'absence d'un tel processus aujourd'hui. Malheureusement, des mois d'efforts intensifs n'ont pas encore permis de dégager un consensus sur le lieu de reprise de la Commission constitutionnelle, ni sur son contenu. Je poursuis néanmoins mes consultations. Des propositions pour encourager des mesures de confiance étape par étape ont été avancées. Les récents événements dans la région ont temporairement ralenti les consultations sur ces questions, mais nous devons y revenir sans tarder.

D'ailleurs, je continue à travailler avec la même détermination que toujours pour faire avancer ces aspects et tous les autres aspects du processus politique afin de mettre en œuvre la résolution 2254 (2015). Je travaille, et je continuerai de travailler, avec le Gouvernement syrien et la Commission syrienne de négociation. Je continue également à dialoguer avec un large éventail de Syriens, notamment par l'intermédiaire du Bureau d'aide à la société civile et du Comité consultatif des femmes syriennes, que j'ai rencontrés la semaine dernière et qui ont une fois de plus démontré l'importance d'une participation pleine et effective des femmes au processus politique.

Mais aujourd'hui, j'ai quatre messages immédiats à adresser au Conseil.

Premièrement, nous avons d'urgence besoin d'une désescalade en Syrie. Nous devons œuvrer sans plus attendre au rétablissement du calme en vue d'un cessez-le-feu national et adopter une démarche concertée dans la lutte contre les groupes terroristes inscrits sur la liste du Conseil de sécurité, conformément au droit international.

Deuxièmement, tous les acteurs, syriens et non syriens, doivent faire preuve de la plus grande retenue. Il est particulièrement indéfendable que la Syrie semble être traitée comme un espace d'anarchie dans lequel les différents acteurs peuvent régler leurs comptes les uns avec les autres en toute impunité. Les décisions qui ne sont pas du ressort des Syriens ne doivent pas entraîner la Syrie dans une nouvelle guerre.

Troisièmement, tous les acteurs doivent agir dans le plein respect du droit international humanitaire, notamment en protégeant les civils et les infrastructures civiles

et en respectant strictement les principes de distinction et de proportionnalité.

Quatrièmement, tous les acteurs internationaux clefs doivent maintenir ouverts les canaux et coopérer, malgré les tensions croissantes sur une multitude de fronts. Je ferai tout ce qui est en mon pouvoir pour y contribuer. Je continuerai à privilégier les contacts avec Astana ainsi qu'avec les acteurs arabes et occidentaux, à la fois individuellement et collectivement, et je m'efforcerai d'encourager les efforts conjoints en faveur de la désescalade et de l'avancement du processus politique.

C'est le seul moyen de réduire la violence actuelle et de préserver la possibilité d'un processus politique visant à mettre en œuvre la résolution 2254 (2015). La complaisance ne peut être la solution. Si c'est le cas, je crains que le statu quo déjà fragile ne s'effondre complètement, entraînant des souffrances indicibles pour les civils syriens et aggravant l'instabilité dans toute la région, qui est déjà au point de rupture. Nous devons désamorcer l'escalade, et le faire maintenant pour le bien de la Syrie.

Le Président (*parle en anglais*) : Je remercie M. Pedersen de son exposé.

Je donne maintenant la parole à M^{me} Wosornu.

M^{me} Wosornu (*parle en anglais*) : Depuis quelques semaines, l'attention du monde est focalisée, à juste titre, sur la crise qui secoue Israël et le Territoire palestinien occupé. Dans le même temps toutefois, nous ne devons pas oublier les crises humanitaires de grande envergure qui persistent ailleurs, y compris dans la même région. Je participe à la séance du Conseil de sécurité aujourd'hui depuis Le Caire, après m'être rendue dans plusieurs pays de la région, dont la Syrie, au cours de la semaine écoulée. Je me félicite donc d'avoir l'occasion de présenter aux membres du Conseil des informations actualisées sur la situation humanitaire en Syrie, où l'urgence humanitaire a continué de s'aggraver depuis notre dernière séance (voir S/PV.9426).

Ce mois-ci, comme vient de le dire l'Envoyé spécial, plusieurs régions du nord de la Syrie ont connu une franche escalade des hostilités. Dans le nord-ouest de la Syrie, nous avons assisté à la plus forte intensification de la violence depuis 2019. Selon le Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme, au moins 70 civils avaient été tués au 20 octobre, dont 36 femmes et 14 enfants. On a déploré des morts parmi les civils dans les zones tant gouvernementales – notamment, comme l'a mentionné M. Pedersen, lors de l'attaque au drone de la cérémonie de remise des diplômes de

l'académie militaire de Homs, le 5 octobre – que non gouvernementales. De nombreuses autres personnes ont été blessées. En deux semaines, entre le 5 et le 18 octobre, plus de 120 000 personnes ont été déplacées à Edleb et dans l'ouest d'Alep. Les hostilités ont également causé des dommages aux services et infrastructures critiques, dont plus de 40 établissements de santé, deux douzaines d'écoles et plus de 20 systèmes d'eau, en plus de perturber temporairement la principale centrale électrique d'Edleb.

Les attaques, notamment des frappes aériennes et des pilonnages d'artillerie, se poursuivent presque au quotidien, et les morts et les blessés, dont le nombre aurait encore augmenté cette semaine, incluent toujours plus d'enfants, ce qui est alarmant. Un de ces enfants, Sami, avait 15 ans. Il avait été déplacé à Edleb il y a quatre ans et son père, Nabil, est chauffeur pour une organisation non gouvernementale nationale qui travaille en partenariat avec l'ONU. Sami et son ami d'enfance, Ali, ont été tués par des tirs d'obus à Edleb le 26 octobre. Sa mère a déclaré aux agents du Bureau de la coordination des affaires humanitaires que les garçons s'étaient retrouvés ce jour-là pour jouer au football. Elle leur a dit que les gens vivaient dans la peur permanente à cause de la multiplication des combats et qu'ils essayaient de rester chez eux. Elle a ajouté qu'ils avaient besoin d'être protégés des hostilités et qu'ils voulaient vivre dans la paix et la sécurité.

Il semblerait qu'environ la moitié des personnes déplacées du fait des violences seraient rentrées chez elles, mais plusieurs dizaines de milliers d'entre elles craignent toujours de rentrer et s'ajoutent donc aux 2,9 millions de déplacés déjà recensés dans le nord-ouest. De surcroît, des informations font état de déplacements supplémentaires ces derniers jours. Les femmes et les filles, qui représentent 80 % de la population des camps de déplacés et des sites informels, continuent d'être les plus durement touchées par cette situation. Comme cela a été rapporté, elles sont confrontées à des menaces omniprésentes de violence fondée sur le genre et à des obstacles qui les empêchent de bénéficier de services et d'assistance. Les hostilités rendent difficile un accès vital aux services de santé sexuelle et reproductive et de prise en charge des violences de genre.

J'en viens maintenant au nord-est où, comme mentionné, une flambée des hostilités ce mois a endommagé diverses infrastructures civiles critiques, dont des centrales électriques et des installations d'approvisionnement en eau, à Hassaké, Qamichli, Tell Tamer et ailleurs. Les coupures électriques ont eu des répercussions sur les installations de santé et d'eau et accru la demande de

combustible pour les générateurs et le chauffage à l'approche de l'hiver. Cela a encore fait grimper les prix déjà élevés du carburant, des transports, de l'alimentation et d'autres produits de base. Bien que de nombreux services aient été rétablis, ces perturbations dans l'approvisionnement déjà instable en électricité, en eau et en carburant continuent de rendre la vie extrêmement difficile pour la population vulnérable et d'accroître la pression sur des services humanitaires déjà débordés.

Je me fais une nouvelle fois l'écho du Secrétaire général pour exhorter toutes les parties en Syrie à respecter leurs obligations découlant du droit international. Les parties doivent en permanence s'employer à épargner les civils et les biens de caractère civil, y compris les infrastructures critiques, conformément au droit international humanitaire. L'Envoyé spécial a évoqué ces questions lui aussi. L'escalade des hostilités a également eu de profondes répercussions sur les travailleurs et les activités humanitaires, en particulier dans le nord-ouest du pays. Trois agents humanitaires ont été tués et nombre d'organisations ont été contraintes d'interrompre leurs opérations. Certaines activités, notamment les services de nutrition et la mise à disposition d'espaces sûrs pour les femmes et les filles, n'ont toujours pas repris.

Néanmoins, l'ONU et ses partenaires humanitaires poursuivent leurs efforts pour faire parvenir une aide cruciale aux populations touchées par le conflit. Il s'agit notamment d'assurer la gestion des déchets, de fournir une eau propre, de la nourriture, des tentes, des services de protection, des fournitures médicales d'urgence, y compris pour les services de santé sexuelle et reproductive à l'intention des déplacées, et des services à destination des populations déplacées en général, et d'apporter un appui vital aux établissements de santé. En particulier, la possibilité d'acheminer une assistance à grande échelle à travers la frontière turque a été cruciale pour répondre à des besoins humanitaires déjà considérables, et qui vont croissant. Au cours des six dernières semaines, 251 camions ont livré des fournitures indispensables par les points de passage de Bab el-Haoua et Bab el-Salam. Nous avons demandé au Gouvernement syrien de proroger son autorisation d'utiliser les points de passage de Bab el-Salam et de Raai au-delà du 13 novembre, aussi longtemps que les besoins humanitaires persisteront, afin de garantir que nous puissions fournir une aide humanitaire essentielle, de manière prévisible et durable. Dans le cadre de notre engagement à fournir de l'aide par tous les moyens possibles aux populations qui en ont besoin, nous continuons de nous efforcer de faciliter l'acheminement à travers les lignes de front vers des zones clés du

nord-ouest et dans tout le pays, et nous entendons continuer de le faire.

Comme si l'escalade des hostilités ne suffisait pas, la crise économique persistante, marquée notamment par une nette dévaluation de la livre syrienne et une forte inflation, contribue à faire grimper les prix des denrées alimentaires et d'autres produits à des niveaux toujours plus élevés. Non seulement l'effet cumulé de tous ces facteurs fait subir une immense pression à une population déjà vulnérable, comme je l'ai entendu lorsque j'étais en Syrie, mais il accroît également la dépendance vis-à-vis de l'aide humanitaire pour ne serait-ce que survivre. Je demande aux membres de penser à Um Ahmad, par exemple : une mère célibataire de Hama qui a été contrainte de faire un choix difficile et de retirer son fils de l'école pour qu'il aide à subvenir aux besoins de sa famille. Les histoires comme la sienne sont en train de devenir la norme. C'est donc avec une vive inquiétude que je signale que les graves déficits de financement qui affectent nos opérations ne se sont guère améliorés au cours du mois écoulé. À deux mois de la fin de l'année, le plan d'aide humanitaire pour la Syrie a reçu 1,6 milliard de dollars sur les 5,4 milliards demandés. Nous remercions vivement les donateurs de leur appui, et nous comptons sur eux pour nous accorder davantage de fonds.

Comme nous avons mis en garde à maintes reprises, ce déficit limite considérablement notre capacité d'apporter une assistance cruciale dans tout le pays, ce qui se traduit par une distribution de nourriture en baisse, la fermeture d'espaces sûrs pour les femmes et les filles, ou des coupes dans les services de santé proposés dans les établissements médicaux. C'est d'autant plus préoccupant que nous approchons de la saison hivernale, sachant qu'environ 5,7 millions de personnes à travers le pays ont besoin d'une aide humanitaire pour avoir accès à des hébergements et des articles ménagers essentiels. Ce sont des articles qui peuvent sauver des vies pendant les mois d'hiver.

Nous faisons ce que nous pouvons pour donner la priorité à l'aide dans la limite des ressources disponibles. Le Fonds humanitaire pour la Syrie et le Fonds humanitaire transfrontalier pour la Syrie ont mobilisé près de 50 millions de dollars pour atténuer les effets des conditions hivernales difficiles sur les communautés vulnérables, notamment par la fourniture de tentes et d'hébergements, d'articles ménagers, d'eau et d'assainissement, d'une assistance en espèces et en s'efforçant de stimuler le relèvement rapide et la résilience. Toutefois, en l'absence de fonds et de ressources supplémentaires, de

nombreuses personnes ne recevront pas l'aide dont elles ont besoin pour passer les rudes mois d'hiver.

La région, voire le monde, traverse une période très préoccupante et les crises qui réclament notre attention ne manquent pas. Cependant, avec plus de 15 millions de personnes ayant besoin d'une aide humanitaire et d'une protection essentielles dans des conditions de plus en plus difficiles, la situation en Syrie exige incontestablement que nous continuions à lui accorder toute notre attention.

Le Président (*parle en anglais*) : Je remercie M^{me} Wosornu de son exposé.

Je donne maintenant la parole aux membres du Conseil de sécurité qui souhaitent faire une déclaration.

M^{me} Thomas-Greenfield (États-Unis d'Amérique) (*parle en anglais*) : Je remercie l'Envoyé spécial Pedersen et M^{me} Wosornu pour l'attention constante qu'ils portent au conflit en cours et aux besoins humanitaires urgents en Syrie.

Avant les terribles attentats terroristes du Hamas contre Israël le 7 octobre, l'Envoyé spécial avait averti le Conseil de sécurité que l'intensification de l'activité militaire en Syrie risquait de déborder sur les pays voisins. Malheureusement, les paroles de l'Envoyé spécial se sont révélées prémonitoires. Des groupes terroristes, dont certains sont soutenus par le régime syrien et l'Iran, menacent d'étendre le conflit au-delà de Gaza en utilisant le territoire syrien pour préparer et lancer des attaques contre Israël. Il y a également eu des attaques contre les forces américaines en Syrie, dont la mission était – et reste – de vaincre Daech.

Le régime syrien permet à l'Iran et à des groupes terroristes, dont le Hezbollah, d'utiliser ses aéroports internationaux à des fins militaires. Ce faisant, le régime d'Al-Assad met en danger les voyageurs civils dans ces aéroports. Le régime doit cesser de jouer la carte de la victime. Il est tout à fait en mesure d'empêcher l'Iran d'utiliser les aéroports civils syriens pour transporter des armes et des combattants qui sont ensuite utilisés pour menacer les États voisins. Nous demandons au régime de limiter les activités des milices soutenues par l'Iran en Syrie et de mettre fin à la circulation d'armes et de combattants étrangers sur son territoire ainsi qu'à ses actes de surenchère sur les hauteurs du Golan.

Les États-Unis ont mis en garde tous les acteurs contre la tentation de profiter de la situation à Gaza pour étendre ou envenimer le conflit. En outre, nous avons clairement indiqué que nous répondrions aux attaques contre

notre personnel et nos installations en Syrie ou contre les intérêts des États-Unis et, le cas échéant, que nous exercerions notre droit de légitime défense avec force, de manière proportionnée et en réduisant au minimum les dommages causés aux civils.

Les frappes étroitement calculées des États-Unis contre des installations de milices iraniennes dans l'est de la Syrie, menées le 27 octobre, étaient une riposte aux nombreuses attaques contre les forces américaines en Syrie et en Iraq depuis le 17 octobre et constituaient un exercice approprié de notre droit de légitime défense en vertu de l'Article 51 de la Charte des Nations Unies. Personne ne peut prétendre que les frappes américaines n'ont pas été – ou ne seront pas – précédées d'avertissements et, comme l'a déclaré le Secrétaire à la défense des États-Unis, M. Austin, après les récentes frappes, les États-Unis n'hésiteront pas à prendre d'autres mesures nécessaires pour protéger leurs citoyens.

En cette période dangereuse pour la région, la protection des civils doit être au premier plan. Nous sommes indignés par les attaques incessantes du régime d'Al-Assad et par les attaques russes dans le nord de la Syrie, qui ont tué des dizaines de civils, déplacé plus de 100 000 personnes et détruit des infrastructures vitales. Rien que la semaine dernière, le régime ou ses alliés russes ont touché un camp de déplacés dans le nord-ouest de la Syrie, tuant des enfants innocents, et nous continuons d'être témoins d'attaques contre des écoles et des installations médicales. Ni le régime d'Al-Assad ni la Russie n'ont essayé d'offrir une explication plausible à ces horreurs. Depuis des années, leur stratégie consiste à nier, à détourner l'attention et à désinformer, en affirmant que quiconque s'oppose à eux est un terroriste, que toute cible qu'ils choisissent est légitime et que toute allégation de dommages causés aux civils est fabriquée de toutes pièces. Ce n'est pas ainsi que se comportent les nations responsables. Ce n'est pas la norme à laquelle les États-Unis se soumettent, ni celle à laquelle nous soumettons nos partenaires et alliés. Le régime d'Al-Assad et la Russie prendront sans doute la parole pour dénoncer notre soutien à Israël. La différence, c'est que les démocraties mènent des opérations militaires pour se défendre et de manière à limiter le plus possible les dommages causés aux civils. Elles ne visent pas intentionnellement les civils.

Sur le plan politique, nous suivons de près les manifestations qui se poursuivent depuis deux mois, souvent menées par des femmes, dans le sud de la Syrie, notamment à Soueïda et à Deraa. Nous appuyons sans réserve la liberté d'expression et de réunion pacifique des Syriens, y

compris lorsqu'elle est exercée pour manifester en faveur de la dignité, de la liberté, de la sécurité et de la justice. Ces manifestations soulignent également la nécessité d'un règlement du conflit qui soit axé sur les Syriens et dirigé par eux.

Nous félicitons l'Envoyé spécial Pedersen de continuer à mettre l'accent sur le volet politique, conformément à la résolution 2254 (2015), malgré l'obstructionnisme du régime d'Al-Assad. La résolution 2254 (2015) reste la seule feuille de route viable pour trouver une solution durable au conflit. En outre, nous devons nous efforcer de rechercher toutes les possibilités de sortir le processus politique de l'impasse, notamment en soutenant le travail important du Comité consultatif des femmes syriennes.

Alors que nous œuvrons à un règlement politique durable, nous devons également poursuivre nos efforts pour remédier à la situation humanitaire désastreuse. Les États-Unis se félicitent que des convois des Nations Unies continuent de traverser la frontière entre la Türkiye et la Syrie, car ils acheminent une aide vitale à des millions de personnes dans le besoin, comme nous l'a expliqué M^{me} Wosornu. Toutefois, nous sommes conscients que l'accord entre l'ONU et le régime concernant les points de passage de Bab el-Salam et de Raaï pourrait expirer dès le 13 novembre. Il n'y a aucune raison de ne pas renouveler cet accord, et nous demandons instamment au régime d'Al-Assad de le faire. Nous devons tous exhorter le régime à le faire.

Le Conseil doit fournir à l'ONU l'appui dont elle a besoin pour maintenir un accès sans entrave à tous les Syriens, par toutes les modalités, aussi longtemps que nécessaire, et le Conseil – et tous les États Membres – doivent continuer à se tenir aux côtés du peuple syrien en ces temps difficiles.

M. Nebenzia (Fédération de Russie) (*parle en russe*) : Nous remercions l'Envoyé spécial Geir Pedersen et M^{me} Wosornu d'avoir dressé un tableau d'ensemble de la situation politique et humanitaire en République arabe syrienne.

La situation en Syrie reste extrêmement tendue, notamment en raison de l'escalade sans précédent du conflit israélo-palestinien. L'aggravation des tensions à la frontière entre la Syrie et Israël est la conséquence d'une ingérence extérieure active et de la présence militaire étrangère illégale dans le nord et le nord-est de la République arabe syrienne. Au cours du mois écoulé, l'aviation israélienne a mené des frappes aériennes en Syrie, ciblant une fois de plus d'importantes infrastructures civiles telles

que les aéroports internationaux de Damas et d'Alep. Ces frappes ont mis en danger la vie de personnes totalement innocentes et la sécurité du trafic aérien international, en plus des répercussions sur l'activité du Service aérien d'aide humanitaire des Nations Unies, qui s'occupe des transports humanitaires.

En outre, le 26 octobre, les forces américaines ont frappé deux sites près de la ville d'Albou Kamal, dans l'est de la Syrie, sur ordre du Président Biden. Washington a déclaré que l'attaque avait été menée, à l'américaine, dans le cadre du prétendu droit de la légitime défense des États-Unis, à des milliers de kilomètres du territoire des États-Unis. Ces actes illégitimes de Washington ne sont rien d'autre qu'une violation flagrante de la souveraineté de la Syrie et des normes du droit international. Dans le contexte de la grave exacerbation de la situation dans le conflit israélo-palestinien, des actes aussi violents sont lourds de conséquences extrêmement dangereuses, puisqu'ils pourraient provoquer une escalade armée dans toute la région. Nous ne pouvons pas le tolérer. Cependant, comme à son habitude, la représentante américaine a consacré une grande partie de sa déclaration à porter des accusations contre la Syrie et la Russie. Je tiens à souligner que, contrairement aux États-Unis, nous prenons pour cible Hay'at Tahrir el-Cham, que le Conseil de sécurité a désigné comme une organisation terroriste.

La reprise des affrontements entre Arabes et Kurdes dans la région située à l'est de l'Euphrate, qui ont fait plus de 100 morts, et les manifestations dans la province de Soueïda où les revendications économiques sont clairement devenues politiques, illustrent clairement l'ingérence de Washington dans les affaires intérieures de la Syrie. Dans ce contexte, les États-Unis et leurs alliés occidentaux, qui occupent d'importants pans de territoires dans le nord-est et le sud de la Syrie et se livrent à la contrebande de pétrole et de céréales syriennes, exacerbent les tensions politiques sous des prétextes économiques en fournissant des armes aux Kurdes, lesquelles sont ensuite utilisées contre les tribus arabes autochtones qui vivent au-delà de l'Euphrate, et pour créer des menaces à la frontière turco-syrienne. Ils sont aidés en cela par l'armée de l'air israélienne, qui a étendu la zone de ses frappes arbitraires à la province de Deïr el-Zor.

Dans ce contexte, le renforcement par Damas de sa collaboration multiforme avec les pays arabes, notamment par la voie de la coopération économique et de la normalisation politique, est un élément positif. Nouer des liens avec d'autres acteurs en dehors de la région est également très important pour permettre à la Syrie de

sortir de l'isolement qui lui a été imposé artificiellement. Quant au volet politique, nous restons convaincus qu'il n'y a pas d'autre solution que de faire promouvoir en République arabe syrienne un processus de règlement politique dirigé et contrôlé par les Syriens, sous les auspices de l'ONU, dans le strict respect de la résolution 2254 (2015) et dans le respect de la souveraineté, de l'indépendance, de l'unité et de l'intégrité territoriale de la Syrie. À cet égard, nous sommes pleinement convaincus de la nécessité de poursuivre le dialogue direct entre Syriens, dont le cadre principal reste la Commission constitutionnelle. Ce processus ne doit pas être entravé par d'autres initiatives qui ne sont pas validées par toutes les parties prenantes. Nous continuons de penser que c'est aux Syriens de trancher concernant le lieu où doivent se tenir les prochaines séries de consultations de la Commission constitutionnelle, sans ingérence extérieure. Les tentatives de proposer d'autres formats n'ont aucun fondement.

Aucun effort n'est fait pour régler la situation concernant la dernière enclave terroriste d'Edleb. Depuis le démantèlement du mécanisme transfrontière, les terroristes de Hay'at Tahrir el-Cham ont bloqué l'accès humanitaire à la zone de désescalade et exploitent ouvertement les besoins des civils. En dépit des autorisations souveraines accordées volontairement par le Gouvernement syrien pour l'utilisation du poste frontière de Bab el-Haoua pour les livraisons humanitaires, le premier convoi n'a pu passer que le 19 septembre, avec seulement 159 camions au total. Cela s'est fait sur la base d'un autre accord conclu entre le Bureau de la coordination des affaires humanitaires et un certain bureau d'aide humanitaire à Edleb, qui a accepté de recevoir de l'aide indépendamment de Damas et qui est sous le contrôle des militants que j'ai mentionnés. Il n'est toujours pas possible de franchir les lignes de front ; nous estimons que c'est inacceptable. Nous pensons qu'après le non-renouvellement de la résolution 2672 (2023), l'aide humanitaire internationale peut être fournie dans le strict respect des principes humanitaires directeurs formulés par l'Assemblée générale dans sa résolution 46/182 de 1991, c'est-à-dire uniquement avec le consentement de Damas et en étroite concertation avec lui.

M. Agyeman (Ghana) (*parle en anglais*) : J'ai l'honneur de faire la présente déclaration au nom des trois membres africains du Conseil de sécurité.

Nous remercions de leurs exposés l'Envoyé spécial Geir Pedersen et la Directrice des opérations et de la communication du Bureau de la coordination des affaires humanitaires, Edem Wosornu, et nous saluons

la participation à la présente séance du représentant de la République arabe syrienne, du représentant de la République islamique d'Iran et de la représentante de la Türkiye.

Les trois membres africains du Conseil trouvent préoccupante la recrudescence de la violence armée en Syrie. Les derniers affrontements armés survenus le long des lignes de front mettent en lumière la précarité des conditions de sécurité en Syrie et l'incapacité persistante de la communauté internationale à aider le peuple syrien à trouver une solution durable à la crise que connaît le pays. Nous condamnons en particulier et avec la plus grande fermeté l'attaque perpétrée le 5 octobre contre une cérémonie de remise de diplômes de l'académie militaire à Homs, qui a coûté la vie à plus de 100 personnes, dont des civils. Nous trouvons également profondément préoccupant que les attaques menées en guise de représailles ont transformé le nord de la Syrie en un foyer d'hostilités armées, avec un nombre croissant de victimes civiles. Malheureusement, des infrastructures civiles critiques, notamment des écoles et des établissements de santé, des installations d'approvisionnement en eau et en électricité, ont été prises pour cible, privant les civils d'accès aux services essentiels. Nous condamnons les attaques dirigées contre des civils innocents et des infrastructures civiles, et nous rappelons à toutes les parties qu'elles sont tenues de respecter le droit international humanitaire et les résolutions pertinentes du Conseil de sécurité.

Comme on pouvait s'y attendre, l'escalade de la violence a donné lieu à de graves problèmes de protection. Au moins 61 civils ont été tués et environ 123 000 personnes ont été déplacées de 91 communautés dans le nord-ouest. Les femmes et les enfants continuent de payer le prix fort. Les parties au conflit doivent s'abstenir de tout acte qui porte atteinte aux droits civils, politiques, économiques, sociaux et culturels des femmes et des jeunes filles. Leurs droits fondamentaux, notamment leur droit au travail et à l'éducation, doivent être préservés en toutes circonstances.

Il convient de rappeler aux parties qu'il ne peut y avoir de vainqueur dans une telle situation de violence incessante. Au contraire, les souffrances du peuple syrien continuent d'augmenter avec chaque bombardement et chaque affrontement violent, et aussi longtemps que la guerre persiste, la Syrie continue de perdre la place qui lui revient dans le concert des nations. C'est pourquoi nous appelons à un cessez-le-feu national immédiat, afin de créer un environnement propice à la reprise du processus politique. La solution la plus viable à ce conflit reste un processus politique inclusif dirigé et contrôlé par les

Syriens, mené avec l'appui de la communauté internationale, et facilité par l'ONU, tel qu'énoncé dans la résolution 2254 (2015).

Pour atteindre cet objectif, il sera indispensable que les parties continuent de coopérer étroitement avec l'Envoyé spécial Pedersen et appuient ses efforts, notamment l'approche progressive qu'il a proposée, pour parvenir à une solution politique durable au conflit. Sortir de l'impasse actuelle au sein de l'organe restreint de la Commission constitutionnelle sera un pas important dans cette direction.

Dans ce contexte d'escalade de la violence, il est profondément préoccupant que la Syrie continue de subir des attaques répétées de la part de diverses forces étrangères, qui prennent parfois pour cible des infrastructures civiles et perturbent la distribution de l'aide humanitaire dans le pays, en violation du droit international humanitaire. Nous appelons une nouvelle fois au respect de la souveraineté et de l'intégrité territoriale de la Syrie et au retrait total de toutes les forces étrangères du pays. Les récents bombardements mutuels entre les militants syriens et les Forces de défense israéliennes sur le plateau du Golan constituent également une préoccupation majeure. Compte tenu de la dynamique actuelle dans la région du Moyen-Orient, de telles attaques, si elles ne sont pas contenues, risquent d'entraîner une dangereuse escalade de la situation de sécurité instable dans la région, avec des conséquences graves pour la paix et la sécurité mondiales.

Sur le plan humanitaire, les trois membres africains du Conseil de sécurité sont profondément préoccupés par le risque que la recrudescence des hostilités violentes exacerbe les souffrances du peuple syrien. Comme le souligne l'exposé d'aujourd'hui, des milliers de civils dans le nord-ouest sont déplacés en raison de la reprise des combats, et les femmes et les filles sont particulièrement vulnérables dans la mesure où elles sont encore plus exposées à la violence fondée sur le genre dans les camps de déplacés. De fait, la violence fondée sur le genre, les mariages forcés ou précoces et la privation de ressources et de perspectives d'avenir font désormais partie intégrante de la réalité quotidienne des femmes et des filles en Syrie.

Il est également affligeant que 12 millions de personnes en Syrie soient toujours en situation d'insécurité alimentaire. Dans le même temps, les produits de première nécessité tels que l'eau et l'électricité font défaut, et des millions de personnes sont obligées de s'en passer. La saison hivernale qui approche est un véritable cauchemar pour de nombreuses familles vivant dans des

camps, plus de 5 millions d'entre elles ayant besoin d'urgence d'une aide en prévision des conditions hivernales. Hélas, le manque de financement empêche les organismes d'aide de fournir cette aide humanitaire vitale à tous ceux qui en ont besoin. Les perspectives financières du plan d'aide humanitaire pour la Syrie restent peu encourageantes alors que les besoins ne cessent de croître. Avec moins de 30 % de financement, les organismes humanitaires sont contraints de choisir entre ceux qui ont faim et ceux qui meurent de faim. Conséquence de ces choix difficiles, 2,5 millions de Syriens en situation d'insécurité alimentaire ne reçoivent plus de nourriture ni d'argent. Le peuple syrien a toujours besoin de notre aide. Nous appelons une nouvelle fois la communauté internationale à soutenir d'urgence la cause humanitaire dans le pays pour soulager les souffrances de la population dans le besoin.

À cette fin, les trois membres africains du Conseil de sécurité assurent les membres de leur plein appui à toute modalité d'acheminement de l'aide qui permette de soulager les personnes les plus vulnérables. Nous exhortons les parties à travailler en étroite collaboration avec l'ONU afin de créer un environnement sûr et sécurisé pour l'acheminement sans entrave de l'aide humanitaire par toutes les modalités disponibles. Nous sommes conscients du fait qu'il n'existe actuellement aucun dispositif susceptible de rivaliser en taille et en importance avec la livraison d'aide transfrontière, qui touche un grand nombre de bénéficiaires. Compte tenu de son importance majeure, les trois membres africains du Conseil de sécurité exhortent le Gouvernement syrien à renouveler les autorisations d'utiliser les points de passage de Bab el-Salam, Raai et Bab el-Haoua avant leur expiration le mois prochain et en janvier 2024, respectivement, afin d'assurer un flux ininterrompu de l'aide vitale dans la région. Toutefois, bien que les mécanismes transfrontières d'acheminement de l'aide aient une plus grande portée, les trois membres africains du Conseil de sécurité sont tous d'avis que la livraison de cette aide à travers les lignes de front est tout aussi indispensable et qu'elle doit être augmentée pour compléter les livraisons transfrontières. En outre, compte tenu des difficultés de financement actuelles, il serait très bénéfique pour de nombreuses communautés que les donateurs donnent la priorité aux activités liées au relèvement rapide et aux moyens de subsistance, afin de renforcer leur résilience et de réduire leur dépendance à l'égard de l'aide extérieure.

Pour terminer, les trois membres africains du Conseil de sécurité réitèrent leur appel collectif à un cessez-le-feu national et à la reprise immédiate des négociations entre les parties en vue de parvenir à un

règlement politique qui permettra d'instaurer une paix et une stabilité globales et durables en Syrie, conformément à la résolution 2254 (2015).

M^{me} Gatt (Malte) (*parle en anglais*) : Qu'il me soit permis tout d'abord de remercier l'Envoyé spécial Pedersen et la Directrice Wosornu de leurs exposés. En cette période d'escalade de la violence et des tensions régionales, leurs messages sur les mesures pratiques à prendre pour rétablir la paix et la dignité sont cruciaux.

Depuis notre dernière séance sur la Syrie (voir S/PV.9426), le nord-ouest du pays a connu une recrudescence meurtrière de l'activité militaire, avec notamment l'attaque perpétrée le 5 octobre au cours d'une cérémonie de remise de diplômes de l'armée syrienne dans la ville de Homs. Les hostilités et les frappes du Gouvernement dans le nord-ouest ont endommagé des infrastructures critiques telles que les réseaux d'eau et d'électricité. La station de pompage d'eau d'Alouk est à nouveau hors service. Ces attaques ont également fait plus de 61 morts parmi les civils et provoqué le déplacement de plus de 100 000 personnes dans les 91 communautés touchées. Les frappes aériennes israéliennes sur les aéroports internationaux de Damas et d'Alep ont déstabilisé un peu plus la situation dans la région et perturbé les vols du Service aérien d'aide humanitaire des Nations Unies, d'une importance capitale pour les acteurs de l'aide en Syrie. Autrement dit, le conflit continue de faire rage en Syrie. Un débordement des tensions actuelles en Israël et à Gaza ne peut qu'enflammer une situation déjà explosive.

Dans ce contexte, la situation humanitaire dans le pays demeure très préoccupante. Des millions de personnes manquent d'eau en raison des pénuries chroniques de carburant, de la violence et des répercussions des changements climatiques. Près de 6 millions de Syriens déplacés à l'intérieur du pays ont besoin d'une aide d'urgence pour se préparer à l'hiver qui approche. Au total, 12,1 millions de personnes restent en situation d'insécurité alimentaire, parmi lesquelles 2,5 millions ne reçoivent plus de nourriture ni de transferts en espèces faute de financement.

La protection doit rester au cœur de cette crise. Comme nous l'avons entendu aujourd'hui, les besoins aigus de protection de dizaines de milliers de personnes déplacées dans le nord-ouest restent largement insatisfaits, et la violence fondée sur le genre et les mariages précoces ou forcés constituent une réalité quotidienne pour les femmes et les filles syriennes. Dans ce contexte, nous appelons résolument à une hausse du financement du plan d'aide humanitaire pour la Syrie, qui reste

gravement sous-financé, à hauteur de 29,4 %, comme l'a indiqué aujourd'hui la Directrice Wosornu. Il est plus que jamais nécessaire de renforcer la protection humanitaire et le relèvement rapide, la résilience et l'aide à la subsistance. Les points de passage humanitaires de Bab el-Haoua, Bab el-Salam et Raaï restent une véritable bouée de sauvetage pour des millions de civils parmi les plus vulnérables dans le nord-ouest. Malte réaffirme son appui à l'acheminement de l'aide humanitaire par toutes les modalités et appelle à ce que l'autorisation de chacun de ces points de passage soit renouvelée aussi longtemps que les besoins persisteront.

Comme l'a souligné l'Envoyé spécial Pedersen, seule une solution politique conforme à la résolution 2254 (2015) peut remédier aux causes profondes de cette crise et apporter la sécurité, la dignité et la justice que les Syriens attendent depuis longtemps. Malgré l'escalade régionale de ces dernières semaines, l'élan en faveur de la reprise des réunions de la Commission constitutionnelle syrienne doit être maintenu. Cet organe doit reprendre ses travaux sans délai. Toutes les parties prenantes, y compris le processus d'Astana et le groupe de contact arabe, doivent unir leurs forces pour poursuivre le travail vital de recherche de solutions à ce conflit, qui fait trop de ravages et trop de victimes depuis trop longtemps. Cela doit s'accompagner de mesures concrètes, coordonnées, réciproques et vérifiables dans le cadre de l'initiative fondée sur une approche progressive. Cela implique notamment de progresser sur la question des personnes portées disparues et détenues arbitrairement en Syrie.

Pour terminer, Malte appelle toutes les parties en Syrie et dans la région à la plus grande retenue en cette période d'escalade. Nous appelons une nouvelle fois à un cessez-le-feu national en Syrie et exhortons les parties à s'abstenir de toute nouvelle mesure susceptible de faire basculer la région dans un chaos encore plus grand.

M^{me} Baeriswyl (Suisse) (*parle en anglais*) : Je fais cette déclaration au nom des corédacteurs chargés du dossier humanitaire syrien, le Brésil et la Suisse.

Nous remercions de leurs exposés l'Envoyé spécial, M. Geir Pedersen, et la Directrice de la Division des opérations et de la communication du Bureau de la coordination des affaires humanitaires (OCHA), M^{me} Edem Wosornu. Nous saluons également la participation à la présente séance des représentants de la Syrie, de la Türkiye et de l'Iran.

Le Brésil et la Suisse restent profondément préoccupés par la détérioration de la situation humanitaire en

Syrie et la multiplication des hostilités à travers le pays. Selon l'OCHA, plusieurs établissements de santé et écoles ont été endommagés par l'escalade de la violence dans le nord-ouest du pays et plus de 120 000 personnes ont été déplacées à Edleb et dans l'ouest d'Alep. Sans surprise, le manque de sécurité a temporairement perturbé les opérations d'aide et trois travailleurs humanitaires ont malheureusement été tués, ainsi que des dizaines de civils. Le nord-est du pays est également touché par la recrudescence des hostilités. Les infrastructures civiles sont prises pour cible, notamment les stations d'approvisionnement en eau et les centrales électriques, les exploitations agricoles, les sites situés à proximité immédiate de villages habités par des civils et les camps de déplacés. Les attaques, y compris celles visant des infrastructures indispensables à la survie de la population, ont provoqué des déplacements tant dans le nord-est que dans les zones du pays contrôlées par le Gouvernement. Les frappes répétées sur les aéroports d'Alep et de Damas ont également perturbé plus d'une fois les vols opérés par le Service aérien d'aide humanitaire des Nations Unies. En outre, dans tout le pays, l'escalade des hostilités entrave l'acheminement de l'aide, les organisations étant contraintes de suspendre leurs activités pour des raisons de sécurité.

Toute nouvelle escalade des hostilités fera inévitablement obstacle à l'acheminement de l'assistance vitale et constituera une menace immédiate pour la sécurité des travailleurs humanitaires comme pour celle des populations. Elle aggravera le sort de la population civile, qui est déjà confrontée à une crise humanitaire plus grave que jamais au cours des 12 années de conflit en Syrie. Un cessez-le-feu durable à l'échelle du pays est le seul moyen d'éviter de nouveaux morts, de nouveaux blessés et de nouvelles souffrances humaines. Nous appelons toutes les parties à respecter les obligations qui leur incombent en vertu du droit international humanitaire et du droit international des droits de l'homme, en particulier à permettre et à faciliter le passage rapide et sans entrave de l'aide humanitaire destinée aux civils dans le besoin dans toute la Syrie ; à respecter les règles relatives à la conduite des hostilités, en particulier l'interdiction des attaques contre les civils et les infrastructures civiles ; et à garantir la sécurité et le bien-être des personnes vivant en Syrie.

Il est inquiétant de constater que le plan d'aide humanitaire demeure gravement sous-financé, un tiers seulement des fonds demandés ayant été versés. Le manque de ressources limite la capacité de l'ONU et de ses partenaires de venir en aide à la population touchée. Toutes les modalités d'acheminement de l'aide, y compris l'acheminement de l'aide à travers la frontière et à travers

les lignes de front, doivent rester disponibles afin que les organisations humanitaires puissent continuer à fournir leur aide indispensable dans toute la Syrie. Nous nous félicitons que les livraisons d'aide humanitaire essentielle continuent d'être acheminées par les points de passage de la frontière de Bab el-Haoua, de Bab el-Salam et de Raaï. Compte tenu de l'ampleur des besoins, il demeure indispensable de garantir l'accès de l'aide humanitaire. Nous espérons que l'autorisation pour les points de passage de la frontière de Bab el-Salam et de Raaï, qui doit expirer le 13 novembre prochain, sera renouvelée. Nous rappelons également la nécessité de prendre des dispositions prévisibles pour répondre aux besoins humanitaires sans cesse croissants sur le terrain, ce qui pourrait être facilité par des autorisations illimitées ou à long terme.

Pour terminer, je voudrais dire que la situation humanitaire en Syrie est désastreuse et risque constamment de s'aggraver. Il importe de veiller à ce que la récente évolution de la situation dans la région ne contribue pas à une nouvelle détérioration de la situation humanitaire en Syrie. Alors que le Moyen-Orient est en proie à un conflit et à une crise, n'oublions pas le peuple syrien.

(l'oratrice poursuit en français)

Je voudrais maintenant faire une déclaration à titre national sur la situation politique en Syrie.

La Suisse est très préoccupée par le risque d'escalade régionale qui résulte du conflit en Israël et dans le Territoire palestinien occupé depuis le 7 octobre dernier. Nous soutenons les efforts de l'Envoyé spécial Pedersen, que je remercie pour son exposé, visant à immuniser le plus possible la Syrie d'un tel scénario. Les attaques répétées contre les aéroports de Damas et d'Alep depuis trois semaines, ainsi que les tirs sur le plateau du Golan occupé, sont une preuve parmi d'autres que les répercussions du conflit au Proche-Orient se font déjà ressentir en Syrie. Nous regrettons que la situation actuelle porte un nouveau frein aux efforts visant à relancer le processus politique et les travaux de la Commission constitutionnelle sur la base de la résolution 2254 (2015).

La situation sécuritaire, en particulier dans le nord du pays, s'est nettement dégradée ces dernières semaines. Au nord-ouest de la Syrie, l'attaque du 5 octobre dernier contre une académie militaire à Homs a entraîné la mort de dizaines de personnes, y compris de nombreux civils. Les bombardements qui suivirent à divers endroits de la région d'Edleb et à l'ouest d'Alep ont eu des répercussions graves sur les populations civiles et ont entraîné d'importants déplacements de population. Au nord-est,

le regain de violence a également touché les populations et de nombreuses infrastructures civiles. Le respect du droit international humanitaire, ainsi que la protection des civils sont une priorité pour la Suisse. C'est pourquoi nous appelons toutes les parties à l'instauration d'un cessez-le-feu au niveau national et à assurer la protection des civils. Il est essentiel que toutes les parties respectent et fassent respecter le droit international humanitaire, ainsi que les principes de distinction, de proportionnalité et de précaution dans la conduite des hostilités. La population civile et les biens de caractère civil, y compris les infrastructures indispensables à la survie des civils, telles que celles qui assurent l'approvisionnement en eau, doivent être impérativement protégés.

En cette période de fortes tensions régionales et internationales, il est primordial de rester à l'écoute de la société civile, seule à même de prendre le pouls de la situation sur le terrain, et de capter les aspirations, les griefs et les attentes des populations, notamment des femmes. Aussi la Suisse réitère-t-elle son soutien aux organisations de la société civile actives à l'intérieur et à l'extérieur de la Syrie, qui jouent un rôle crucial pour atténuer les tensions et conflits encore à l'œuvre dans le pays. Nous saluons le rôle de courroie de transmission que jouent le Bureau d'aide à la société civile et le Comité consultatif des femmes syriennes, sous l'égide de l'ONU, à Genève. De telles plateformes permettent de faire remonter la voix des Syriennes et des Syriens au niveau international et jusqu'au Conseil.

Enfin, la Suisse rappelle que la mise en œuvre de mesures de confiance, au sens de la résolution 2254 (2015) et par toutes les parties, y compris la libération des détenus et la clarification du sort des personnes disparues, est essentielle pour ouvrir la voie à la réconciliation dans le pays.

M^{me} Dautllari (Albanie) (*parle en anglais*) : Je remercie de leurs exposés l'Envoyé spécial du Secrétaire général pour la Syrie, M. Pedersen, et la Directrice des opérations et de la communication du Bureau des Nations Unies pour la coordination des affaires humanitaires, M^{me} Wosornu.

Aujourd'hui, un appel a une fois de plus été lancé en faveur de la reprise du processus politique sur la base de la résolution 2254 (2015), et la nécessité que la Commission constitutionnelle reprenne ses travaux et réalise de véritables progrès a une fois de plus été soulignée. Il ne s'agit pas d'un vœu pieux, mais d'une question de vie ou de mort pour les millions de Syriens qui sont privés de leur dignité, de leur liberté et des moyens de reconstruire

leurs vies brisées. L'Albanie réaffirme sa position selon laquelle seule une solution politique fondée sur la résolution 2254 (2015) peut mettre fin aux souffrances en Syrie. Nous nous félicitons de la mobilisation de l'Envoyé spécial et de la contribution du Comité consultatif des femmes syriennes à cet égard, qui peuvent permettre de réunir les conditions nécessaires au retour des réfugiés dans la dignité et la sécurité.

Cela peut également contribuer à faire en sorte que les responsables de crimes de guerre, de déplacements forcés et d'actes de torture soient traduits en justice, ce qui n'est pas seulement un impératif moral mais une obligation juridique en vertu du droit international, ainsi qu'un élément fondamental de la réconciliation et de la prévention des crimes inhumains à l'avenir. Cela peut également apporter des éclaircissements aux familles qui ne savent pas ce qu'il est advenu de leurs proches. Surtout, seul un nouvel élan politique, suivi d'une approche progressive, garantira des solutions durables à cette tragédie humanitaire et économique. Bien qu'il s'agisse d'un fait positif, la reprise de l'assistance transfrontière dans le nord-ouest de la Syrie par le poste frontière de Bab el-Haoua n'est pas suffisante. Les autorisations pour les autres points de passage de la frontière, ceux de Bab el-Salam et de Raafi, doivent être prolongées au-delà de leur échéance actuelle, et la poursuite de l'acheminement prévisible et mesurable des livraisons humanitaires vitales doit être garantie aussi longtemps que nécessaire.

Nous sommes profondément préoccupés par les tirs intenses et systématiques d'artillerie et de missile effectués par le régime dans le nord-ouest de la Syrie, qui aggravent le terrible sort des Syriens ordinaires, en particulier les enfants ainsi que les femmes et les filles. Dans ce contexte, nous faisons nôtre l'appel de l'Envoyé spécial à garantir la désescalade, à respecter un cessez-le-feu national dans l'ensemble du pays et à faire prévaloir le bon sens.

Comme d'autres l'ont déjà dit, les équilibres dans l'ensemble de la région peinent à tenir, et la situation au Moyen-Orient fait planer de sombres nuages sur la paix régionale et l'avenir de la Syrie. Là encore, nous nous associons à l'appel lancé par l'Envoyé spécial à tous les acteurs pour qu'ils fassent preuve de la plus grande retenue, et nous soulignons que les acteurs régionaux et internationaux concernés doivent poursuivre leurs efforts afin de réagir avec sagesse à cette nouvelle réalité et de prévenir tout effet de contagion dans l'ensemble de la région.

M^{me} Shino (Japon) (*parle en anglais*) : Comme nous l'avons entendu dans les exposés présentés aujourd'hui par l'Envoyé spécial Pedersen et M^{me} Wosornu, un certain nombre d'événements alarmants ont récemment menacé les conditions de sécurité et la situation humanitaire déjà précaires en Syrie. Je remercie les deux intervenants de leurs exposés circonstanciés.

Tout d'abord, la situation en Israël et en Palestine fait peser un risque inquiétant de débordement régional. Des échanges de tirs transfrontaliers sur le plateau du Golan et des frappes sur les aéroports internationaux de Damas et d'Alep ont déjà été signalés. Le Japon continuera de travailler en étroite collaboration avec la communauté internationale, notamment l'ONU, afin d'apaiser la situation le plus rapidement possible. En outre, les attaques de drones dévastatrices perpétrées à Homs et les bombardements effectués en guise de représailles sur Edleb ont fait des centaines de victimes, endommagé des installations civiles et provoqué de nouveaux déplacements de population. Il s'agit de la plus grave escalade des hostilités en Syrie en quatre ans, selon la Commission d'enquête internationale indépendante sur la République arabe syrienne et l'exposé fait aujourd'hui par M. Pedersen. Le Japon se fait l'écho de la condamnation par le Secrétaire général de toutes les violences commises en Syrie et appelle de nouveau toutes les parties à respecter leurs obligations découlant du droit international et à protéger les civils et les infrastructures civiles en toutes circonstances.

Les violences récentes ne font qu'aggraver la situation humanitaire déjà désastreuse en Syrie. Le Japon se félicite que l'ONU ait continué ce mois-ci d'acheminer de l'aide dans le nord-ouest de la Syrie depuis la Turquie, mais nous encourageons la poursuite de cette aide vitale par toutes les modalités possibles, y compris les opérations transfrontières et les opérations menées à travers les lignes de front. Il est vraiment regrettable que les membres du Conseil n'aient pas pu se mettre d'accord sur la prorogation du mécanisme d'aide transfrontière dans le nord-ouest de la Syrie au mois de juillet. Sachant que l'accord donné par le Gouvernement syrien concernant l'utilisation des postes frontière de Bab el-Salam et de Raai arrive à son terme en novembre, nous espérons qu'il sera prorogé. La vie de millions de personnes est en jeu.

S'agissant de la situation politique, le Japon est déçu que la Commission constitutionnelle n'ait pas été en mesure de se réunir de nouveau à Genève ou ailleurs et espère qu'un lieu de réunion pourra être arrêté dans les plus brefs délais. Nous encourageons également M. Pedersen à déployer des efforts diplomatiques intenses

pour favoriser la réalisation de progrès dans le cadre de son approche pas à pas et relancer un processus politique dirigé et contrôlé par les Syriens, conformément à la résolution 2254 (2015). Il est aussi essentiel de créer les conditions propices au retour volontaire, en toute sécurité et dans la dignité, des réfugiés et des personnes déplacées. Nous attendons avec intérêt de recevoir de plus amples informations du Secrétaire général et du Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme concernant l'institution indépendante chargée de faire la lumière sur le sort des personnes portées disparues en Syrie.

Le retour de la Syrie au sein de la Ligue des États arabes a fait naître l'espoir d'une voie réaliste vers la paix et la stabilité en Syrie et au-delà. À cet égard, le rôle du groupe de contact arabe est crucial. Le Japon insiste toutefois sur la nécessité pour le Gouvernement syrien de participer véritablement et de bonne foi aux efforts consentis pour faire avancer le processus politique. Parmi les nombreux conflits et crises dans le monde, nous ne devons pas oublier la détresse du peuple syrien. Le Conseil doit rester mobilisé, et le Japon ne ménagera aucun effort à cette fin.

Dame Barbara Woodward (Royaume-Uni) (*parle en anglais*) : Je m'associe aux autres orateurs et oratrices pour remercier l'Envoyé spécial Pedersen et la Directrice Wosornu de leurs exposés.

Comme nous l'avons entendu aujourd'hui, le conflit demeure actif et la crise humanitaire bien ancrée. Je voudrais présenter trois mesures tangibles qui permettraient d'améliorer la situation de la population syrienne et concordent parfaitement avec les quatre priorités définies par l'Envoyé spécial Pedersen.

Premièrement, nous devons garantir un acheminement durable, prévisible et efficace de l'aide dans l'ensemble de la Syrie. Rien ne peut remplacer l'accès transfrontière pour venir en aide aux habitants du nord-ouest du pays. Les accords à court terme et de dernière minute sont inadaptés. Comme vient de le dire M^{me} Wosornu, nous devons insister pour que l'accès transfrontière soit accordé aussi longtemps que les besoins humanitaires l'exigent, et ce par les trois points de passage. Nous avons également entendu que le financement de l'aide humanitaire demeurerait insuffisant. Le Royaume-Uni reste un des principaux donateurs pour répondre aux besoins humanitaires des Syriens, avec des promesses de dons atteignant jusqu'à 180 millions de dollars pour la seule année en cours. Cependant, en tant que donateur, nous sommes préoccupés par le fait que 17 centimes de chaque dollar d'aide envoyé aux organismes des Nations Unies basés à

Damas tombent dans les mains du régime, qui manipule les taux de change à son avantage.

Deuxièmement, en cette période délicate pour la région, toutes les parties doivent veiller à éviter une nouvelle escalade du conflit dans d'autres pays du Moyen-Orient. Nous sommes préoccupés par les informations faisant état de la multiplication des activités des milices affiliées à l'Iran et de l'intensification des hostilités entre Israël et les milices dans le sud de la Syrie. Nous appelons le régime à donner la priorité à la désescalade et à se concentrer sur la promotion de la stabilité et de la prospérité.

Troisièmement, ce contexte de violence dans la région souligne de manière encore plus urgente la nécessité d'un processus politique viable en Syrie. Nous appelons le régime à agir en toute bonne foi et à coopérer. Les tentatives de normalisation n'ont pour l'instant pas porté leurs fruits. L'insécurité perdure, le trafic de Captagon se poursuit et le retour volontaire, dans la dignité et en toute sécurité, des réfugiés reste inenvisageable. La position du Royaume-Uni n'a pas changé. Nous ne collaborerons pas avec Damas tant que nous n'aurons pas la preuve d'un changement de comportement réel et cohérent de sa part.

La résolution 2254 (2015) fournit le cadre nécessaire à la mise en place d'un processus politique inclusif et durable. La Commission constitutionnelle est au point mort depuis trop longtemps. Nous appuyons fermement les efforts menés pour organiser une réunion, avec uniquement les parties syriennes, si nécessaire, à Genève en fin d'année.

M. Pérez Loose (Équateur) (*parle en espagnol*) : Je remercie de leurs exposés l'Envoyé spécial Geir Pedersen et la Directrice Edem Wosornu du Bureau de la coordination des affaires humanitaires. Je salue la présence dans cette salle des Représentants permanents de la Syrie et de l'Iran et de la représentante de la Turquie.

L'Équateur rejette la violence qui met en péril la vie et l'intégrité de la population civile et se joint à l'appel lancé par le Secrétaire général à toutes les parties pour qu'elles s'engagent à mettre fin à l'escalade des hostilités, qui entrave encore davantage la situation politique et humanitaire en Syrie et dans la région. Nous présentons nos condoléances aux victimes des attaques et des actes de violence survenus à Damas et à Alep, qui ont entraîné la mort de centaines de civils, dont des femmes et des enfants.

Nous réaffirmons notre soutien à l'Envoyé spécial Pedersen alors qu'il œuvre en faveur de la recherche d'une solution négociée au conflit, en particulier avec le groupe d'Astana et la Ligue des États arabes. Nous saluons les efforts actuellement déployés pour faire naître une volonté politique chez un large éventail d'acteurs en Syrie et en dehors, ainsi que les mesures prises pour instaurer un cessez-le-feu. Nous partageons ses inquiétudes quant au fait que l'interruption du processus de négociation politique risque de remettre en cause les progrès réalisés au cours des mois précédents quant à la possibilité de réactiver la Commission constitutionnelle et d'autres mesures visant à mettre en œuvre les dispositions de la résolution 2254 (2015).

Selon les informations fournies par la Commission d'enquête internationale indépendante sur la République arabe syrienne, la Syrie connaît la pire escalade de violence armée de ces quatre dernières années. À cet égard, nous pensons qu'il est essentiel de réévaluer les stratégies qui permettront de relancer un dialogue constructif.

La semaine dernière, lors du débat public sur les femmes et la paix et la sécurité (voir S/PV.9452), nous avons entendu les États discuter de l'importance d'inclure les femmes dans tous les processus de rétablissement et de consolidation de la paix. Les conditions de sécurité délicates et complexes qui règnent en Syrie sont également l'occasion de garantir la participation pleine, égale et véritable, en toute sécurité, des femmes et des jeunes à toutes les phases du processus de négociation politique.

Nous prenons acte avec inquiétude des informations fournies par le Bureau de la coordination des affaires humanitaires sur la situation des 15 millions de personnes dont la survie dépend de l'aide humanitaire, sur l'augmentation du nombre de personnes déplacées en raison de la récente escalade des hostilités et sur les dommages causés aux écoles et aux infrastructures critiques, en violation du droit international humanitaire. Nous encourageons les donateurs à continuer de contribuer au plan d'aide humanitaire 2023 pour la Syrie, qui ne reste financé qu'à hauteur de 30 % à deux mois de la fin de l'année.

Je conclurai en rappelant qu'en novembre, l'autorisation concernant l'ouverture des points de passage de Bab el-Salam et de Raaï expirera, et qu'il en sera de même pour le point de passage de Bab el-Haoua en décembre. Nous espérons que l'accès au nord-ouest de la Syrie sera maintenu indéfiniment, tout comme les garanties de sécurité et de liberté de circulation pour le personnel des Nations Unies et des agences partenaires de l'ONU sur le terrain.

M. Geng Shuang (Chine) (*parle en chinois*) : Je tiens à remercier l'Envoyé spécial Pedersen et M^{me} Wosornu de leurs exposés.

Au vu de la conjoncture récente et des exposés que nous venons d'entendre, je souhaiterais formuler les observations suivantes.

Premièrement, tout doit être mis en œuvre pour éviter la propagation des tensions. Le processus politique syrien est indissociable d'un environnement régional stable. Depuis quelque temps, alors que le conflit israélo-palestinien s'intensifie, la situation est de plus en plus tendue le long de la frontière entre la Syrie et Israël, et plusieurs sites en Syrie, dont les aéroports de Damas et d'Alep, ont fait l'objet de fréquentes frappes aériennes.

Nous appelons toutes les parties concernées à faire preuve de la plus grande retenue afin d'éviter l'exacerbation des foyers de tension et la propagation du conflit, ce qui aurait des conséquences encore plus graves sur la sécurité régionale. Nous espérons que les pays extérieurs à la région, en particulier les grandes puissances, feront preuve d'objectivité et d'impartialité et joueront un rôle constructif dans l'apaisement de la situation. Ils ne doivent pas, d'une part, appeler à la désescalade et, d'autre part, prendre des mesures qui enveniment les tensions.

Deuxièmement, nous devons rester déterminés à avancer sur la bonne voie pour trouver une solution politique. La Chine appuie fermement un processus politique dirigé et contrôlé par les Syriens, et appelle toutes les parties en Syrie à renforcer le dialogue, à réduire leurs divergences et à réaliser des progrès notables dans les travaux de la Commission constitutionnelle. Nous saluons les efforts déployés par l'Envoyé spécial Pedersen, dans le droit fil de son approche progressive, pour engager un dialogue approfondi avec toutes les parties sur la mise en œuvre de la résolution 2254 (2015). Nous encourageons le renforcement de la solidarité et de la coopération entre les États arabes afin d'insuffler un nouvel élan à la recherche d'une solution politique à la question syrienne.

Troisièmement, nous devons combattre avec détermination les forces terroristes en Syrie. La Chine condamne fermement l'attaque terroriste perpétrée au début du mois contre l'académie militaire de Homs. Nous appuyons résolument les mesures prises par le Gouvernement syrien pour lutter contre le terrorisme et maintenir la sécurité et la stabilité dans le pays. La communauté internationale doit adopter des normes uniformes, renforcer la coopération en matière de lutte contre le terrorisme et combattre les forces terroristes en Syrie en appliquant

une politique de tolérance zéro, conformément au droit international et aux résolutions du Conseil de sécurité en la matière. La Chine s'oppose à l'ingérence de forces extérieures dans les affaires intérieures de la Syrie, qui porte atteinte à sa sécurité et à sa stabilité, et s'oppose à toute présence militaire illégale, aux opérations militaires illégales et au pillage des ressources naturelles de la Syrie.

La position de la Chine sur la question humanitaire en Syrie est claire et cohérente. Nous appuyons l'ONU et le Gouvernement syrien dans leurs efforts pour maintenir une coopération positive et mettre en œuvre de nouveaux accords relatifs à l'aide humanitaire transfrontière, dans le plein respect de la souveraineté de la Syrie et du rôle de premier plan du Gouvernement syrien. Toutes les parties doivent également redoubler d'efforts pour éliminer les obstacles à l'acheminement de l'aide à travers les lignes de front. À ce jour, l'aide humanitaire en faveur de la Syrie est largement sous-financée. Nous appelons les donateurs concernés à honorer leurs engagements et à appuyer l'action humanitaire et les projets de relèvement rapide dans l'ensemble de la Syrie.

Les sanctions unilatérales entament la capacité du Gouvernement syrien de mobiliser des ressources pour les activités de reconstruction. On ne peut pas fermer les yeux sur leurs effets négatifs sur la situation humanitaire de la Syrie ni les nier. C'est pourquoi ces sanctions doivent être levées sans délai et sans condition.

M^{me} Broadhurst Estival (France) : Je remercie M. Pedersen et M^{me} Wosornu pour leurs interventions.

Je voudrais pour ma part m'arrêter sur trois points.

La situation en cours à Gaza fait peser un risque d'embrasement régional. Mais l'engrenage qui entraînerait la région dans une guerre aux conséquences incalculables sur toutes les populations n'est pas inévitable. Tous les membres du Conseil doivent redoubler d'efforts diplomatiques pour éviter ce scénario catastrophique, et la France s'y emploie. Les récents accrochages en Syrie et la mobilisation des groupes armés à la frontière avec Israël font planer le risque d'une extension du conflit au théâtre syrien. L'ouverture d'un nouveau front contre Israël en Syrie aggraverait la déstabilisation du pays, et la population syrienne en serait une nouvelle fois la première victime.

La guerre à Gaza ne doit pas nous conduire à fermer les yeux sur la poursuite des violences en Syrie et contre les Syriens. Les bombardements du régime dans la région d'Edleb sont injustifiables. Ces bombardements ont tué des dizaines de civils, dont des enfants, et endommagé

de nombreuses infrastructures civiles, sans compter ceux qui ont été contraints de se déplacer.

Comme l'Envoyé spécial l'a rappelé, une cessation des hostilités dans l'ensemble de la Syrie est nécessaire, conformément aux résolutions du Conseil. Cet objectif doit aller de pair avec un processus politique crédible et inclusif, conforme à la résolution 2254 (2015). Les tensions régionales ne doivent pas nous éloigner de cet objectif. Je rappelle le soutien de mon pays aux efforts de médiation de M. Pedersen, ainsi que son souhait de réunir la Commission constitutionnelle.

Les conditions d'un retour volontaire, sûr et digne des réfugiés dans leur pays doivent être réunies. Damas doit toujours présenter des engagements concrets et vérifiables en ce sens. Les actes doivent suivre les paroles. La France continue d'apporter son soutien aux pays qui accueillent des millions de réfugiés syriens.

La reprise de l'acheminement de l'aide humanitaire dans le nord-ouest syrien est une bonne nouvelle, mais l'aide qui arrive dans cette partie de la Syrie reste insuffisante et elle est inférieure à celle qui transitait auparavant dans le cadre du mécanisme transfrontalier. C'est un sujet de préoccupation majeur en perspective de l'arrivée de la saison hivernale, alors que 5,7 millions de personnes auront besoin d'une assistance humanitaire. Nous devons aider les acteurs humanitaires à répondre à l'ensemble de leurs besoins. Il est également nécessaire que le régime syrien renouvelle sans condition, en novembre, son autorisation pour les deux points de passage de Bab el-Salam et de Raaï : l'accès humanitaire doit être permanent, sûr et sans entrave.

Il est essentiel que le Conseil reste saisi de ce dossier et que le Secrétariat rende compte par écrit au Conseil de la réponse humanitaire en Syrie.

M. Abushahab (Émirats arabes unis) (*parle en arabe*) : Je voudrais tout d'abord remercier M. Geir Pedersen et M^{me} Edem Wosornu de leurs exposés très utiles.

La présente séance intervient alors que notre région traverse l'une des crises les plus difficiles de son histoire contemporaine. Nous sommes témoins d'une nouvelle guerre dévastatrice dans laquelle les civils de Gaza souffrent terriblement. À chaque jour qui passe sans qu'il soit mis fin à la guerre, l'inquiétude grandit quant au risque de voir toute la région sombrer dans une guerre régionale, qui entraînerait de lourdes pertes pour tout le monde.

La recrudescence des tensions dans le Golan syrien occupé et dans d'autres zones voisines ces dernières semaines ont confirmé qu'il était urgent de résoudre les différentes crises régionales, notamment en Syrie. Ce pays, qui continue de subir les conséquences de plus de 13 ans de guerre, ne peut pas se permettre de devenir un nouveau front de règlement de comptes géopolitiques. La crise syrienne est un des dossiers les plus complexes à l'ordre du jour du Conseil, en grande partie à cause de l'ingérence étrangère. Toute nouvelle escalade entraverait notre objectif final, qui est d'instaurer la paix et la sécurité en Syrie et dans l'ensemble de la région. Les Émirats arabes unis soutiennent les efforts de l'Envoyé spécial du Secrétaire général pour la Syrie et du groupe de contact arabe visant à convoquer des réunions de la Commission constitutionnelle à la fin de cette année. Cela permettrait de resserrer le dialogue entre les parties syriennes afin de mettre un terme à la crise par un processus conduit et pris en main par les Syriens, sans ingérence étrangère. Nous insistons sur le fait qu'une solution politique est le seul moyen d'y parvenir.

Dans le contexte récent de la montée des tensions et des hostilités en Syrie, mon pays souligne l'importance d'engager une désescalade, de garantir un cessez-le-feu dans toutes les régions de la Syrie et de s'abstenir de cibler les installations vitales, en particulier les aéroports d'Alep et de Damas, afin de ne pas nuire à l'acheminement de l'aide humanitaire. Les Émirats arabes unis insistent également sur l'importance de lutter contre les menaces terroristes en Syrie, d'autant plus que l'organisation Daech continue de lancer des attaques qui visent à miner la sécurité et la stabilité dans ce pays.

Les Émirats arabes unis redisent leur ferme condamnation de l'attaque terroriste menée contre l'académie militaire de Homs. Nous dénonçons ces actes criminels et nous rejetons catégoriquement toutes les formes de violence et de terrorisme. Nous exprimons nos sincères condoléances et notre sympathie au Gouvernement de la République arabe syrienne, au peuple syrien frère et aux familles des victimes tuées dans cet acte odieux, et nous souhaitons un prompt rétablissement aux blessés. Il est regrettable que le Conseil de sécurité n'ait pas condamné clairement cette attaque terroriste.

La situation économique syrienne continue de se détériorer année après année, sous l'effet de multiples facteurs tels que la hausse des prix des carburants, des produits de base et des denrées alimentaires, ainsi que la chute sans précédent de la valeur de la livre syrienne. Cette situation exige que la communauté internationale

recherche des moyens de relancer l'économie syrienne, ce qui améliorerait les conditions humanitaires et les conditions de vie de la population syrienne.

Nous mettons aussi en exergue l'importance de remettre en état les réseaux d'eau et d'électricité de la Syrie, lesquels sont indispensables à la prestation de services humanitaires. À ce titre, nous saluons l'action constante menée par le Bureau de la coordination des affaires humanitaires et le Gouvernement syrien en vue d'acheminer sans interruption l'aide humanitaire par les trois points de passage de la frontière entre la Syrie et la Türkiye. L'accord sur l'ouverture des points de passage de Bab el-Salam et de Raaï arrivera à échéance le mois prochain, et nous espérons donc qu'il sera à nouveau prolongé. C'est une mesure essentielle pour garantir la satisfaction des besoins du peuple syrien, particulièrement à l'approche de l'hiver et face à la pénurie actuelle de ressources et de moyens de subsistance élémentaires. Nous rappelons qu'il est important d'utiliser tous les moyens possibles d'acheminer l'aide, notamment en assurant le passage des convois à travers les lignes de front. Nous appelons vivement à augmenter le nombre de ces convois, étant donné les besoins humanitaires sur le terrain.

Pour terminer, le moment charnière que traverse actuellement notre région nous oblige à redoubler d'efforts afin d'éviter toute escalade des tensions. Nous devons notamment empêcher la Syrie de sombrer dans une guerre régionale, et nous efforcer en parallèle de trouver des solutions pacifiques à toutes les crises régionales.

Le Président (*parle en anglais*) : Je vais maintenant faire une déclaration en ma qualité de représentant du Brésil.

Le Brésil s'associe à la déclaration faite par la délégation suisse, en tant que corédactrice sur le dossier humanitaire syrien. Je souhaite maintenant m'exprimer à titre national sur les aspects politiques du conflit syrien.

Je remercie M. Pedersen et M^{me} Wosornu de leurs exposés détaillés et je salue leur travail. Je souhaite également la bienvenue aux délégations iranienne, syrienne et turque à la présente séance.

Le Conseil de sécurité tient la présente séance alors que la violence connaît une dangereuse escalade en Syrie et dans la région. De fait, l'évolution récente de la situation en Syrie est très préoccupante. Le 5 octobre, nous avons eu la douleur de prendre connaissance de l'attentat terroriste perpétré lors d'une cérémonie de remise de diplômes à l'académie militaire de Homs, qui a fait plus de 100 morts, parmi lesquels des civils et des enfants. Le

Brésil souhaite exprimer ses condoléances aux parents et aux proches des victimes et renouvelle son rejet catégorique de tout acte de terrorisme ou d'attaque contre la population civile. La situation dans le nord de la Syrie s'est encore détériorée. Dans le nord-ouest du pays, des frappes aériennes ont été signalées à Edleb, faisant des victimes civiles et causant d'importants dégâts aux infrastructures civiles, et des attaques ont été menées par le groupe terroriste Hay'at Tahrir el-Cham, qui est inscrit sur la liste du Conseil de sécurité. Dans le nord-est, des rapports inquiétants font état de violences, notamment de frappes touchant des infrastructures civiles.

Depuis le début des hostilités entre Israël et le Hamas, la Syrie a été touchée à plusieurs reprises par le conflit. Les frappes subies par les aéroports d'Alep et de Damas ont perturbé plusieurs vols du Service aérien d'aide humanitaire des Nations Unies. Il y a quelques jours, des frappes sur des installations dans l'est de la Syrie ont été rapportées. Malheureusement, comme ces événements le montrent, la situation en Syrie reste très instable, avec de terribles conséquences pour la population civile. Le risque d'un débordement régional du conflit entre Israël et le Hamas est bien réel et c'est une source de profonde inquiétude.

Dans ce contexte d'instabilité croissante, nous renouvelons notre appel à toutes les parties à faire preuve de la plus grande retenue. Nous tenons à souligner que la souveraineté et l'intégrité territoriale de la Syrie doivent être respectées, conformément au droit international et aux résolutions pertinentes du Conseil. Nous rappelons en outre que toutes les parties doivent s'acquitter des obligations qui leur incombent au titre du droit international et assurer la protection des civils et des infrastructures civiles. Nous avons maintes fois répété qu'il ne pouvait y avoir de solution militaire au conflit syrien. Compte tenu de la crise humanitaire en cours et de la détérioration des conditions de sécurité en Syrie, un cessez-le-feu général et immédiat s'impose de toute urgence. Le peuple syrien ne peut pas subir davantage de pertes ou de dégâts aux infrastructures essentielles.

Il faut, en parallèle, une volonté politique renouvelée afin de relancer un processus politique intrasyrien crédible, en particulier par la reprise des travaux de la Commission constitutionnelle. Dans cet esprit, nous encourageons toutes les parties à faciliter la relance du processus politique mené sous les auspices de l'ONU. Nous partageons la position de l'Envoyé spécial selon laquelle le statu quo en Syrie est intenable et que, sans réelle trajectoire politique vers la mise en œuvre de la

résolution 2254 (2015), nous risquons de voir la situation dans le pays se détériorer davantage. Cela aurait des effets néfastes dans la région, en particulier dans le contexte actuel d'instabilité. Il faut réellement donner une chance à la diplomatie et à une véritable volonté politique.

Je reprends à présent mes fonctions de Président du Conseil de sécurité.

Je donne maintenant la parole au représentant de la République arabe syrienne.

M. Dandy (République arabe syrienne) (*parle en arabe*) : Alors que le monde assiste à l'agression permanente et dangereuse d'Israël dans notre région, les forces d'occupation commettent des dizaines de massacres et de crimes brutaux dans la bande de Gaza. Israël continue d'attiser la situation dans la région en intensifiant ses attaques contre la souveraineté et l'intégrité territoriale de la Syrie. L'occupant israélien a lancé quatre attaques contre les aéroports civils internationaux de Damas et d'Alep en l'espace de 10 jours seulement, les mettant hors service et menaçant la vie des passagers et la sécurité de l'aviation civile. Il a également perturbé les opérations humanitaires de l'ONU. La République arabe syrienne met donc une nouvelle fois en garde contre la poursuite de ces attaques, et exhorte le Conseil de sécurité à rompre son silence et à s'acquitter des responsabilités qui lui incombent de condamner ces attaques, d'y mettre fin et d'amener les auteurs à répondre de leurs actes. Elle considère également que les protections et l'impunité absolues accordées par les États-Unis d'Amérique et certains autres pays à Israël font d'eux des complices qui portent la responsabilité de ces graves violations du droit international et de la Charte des Nations Unies.

Parallèlement à ces attaques israéliennes, des organisations terroristes continuent de commettre des crimes contre le peuple syrien. Le 5 de ce mois, avec l'appui de pays dont l'identité est bien connue, au premier rang desquels les États-Unis d'Amérique, ces organisations ont commis l'un des crimes les plus odieux et les plus sanglants, en perpétrant contre la cérémonie de remise des diplômes de l'académie militaire de Homs une attaque à l'aide de drones chargés d'explosifs, faisant des dizaines de martyrs et blessant des centaines de militaires et de membres de leurs familles civiles qui avaient été invités à la cérémonie, parmi lesquels des femmes et des enfants. La République arabe syrienne réaffirme que cet acte de terrorisme odieux ne la dissuadera pas de poursuivre ses efforts en vue d'éradiquer complètement le terrorisme de son territoire.

Dans le même ordre d'idées, les États-Unis d'Amérique poursuivent leurs violations flagrantes de la souveraineté, de l'unité et de l'intégrité territoriale de la Syrie en maintenant leur présence militaire illégale dans les territoires syriens et en soutenant les milices séparatistes présentes dans le nord-est de la Syrie, qui ont récemment bombardé deux points de ravitaillement en eau dans la province de Deïr el-Zor à l'aide de drones, les mettant hors service et privant des dizaines de milliers de citoyens syriens d'eau potable. Sans parler, bien sûr, du fait que les États-Unis d'Amérique ont envoyé leurs délégations pour infiltrer subrepticement et illégalement les territoires syriens. Nous avons déjà informé le Conseil de l'infiltration d'une délégation américaine dirigée par Ethan Goldrich, Sous-Secrétaire d'État adjoint des États-Unis. Cela prouve sans l'ombre d'un doute le rôle subversif joué en Syrie par les États-Unis d'Amérique, qui cherchent à prolonger la crise et à accroître les souffrances du peuple syrien.

Les États-Unis d'Amérique et l'Union européenne continuent également d'imposer des mesures coercitives unilatérales illégales et inhumaines dans tous les secteurs vitaux, prenant pour cible les droits humains les plus fondamentaux, dans le but de priver les citoyens syriens de leur droit à l'alimentation, à la santé, à l'éducation et au développement, et leur faisant subir des souffrances économiques et humanitaires considérables et sans précédent, aggravées par le vol et le pillage par les États-Unis des ressources nationales syriennes en blé, en pétrole et en gaz avec une insolence sans pareille.

Dans le cadre des efforts qu'elle déploie pour améliorer la situation humanitaire dans le pays, le Gouvernement syrien continue de renforcer sa coopération avec l'ONU, ses organismes et ses programmes, notamment en leur accordant les autorisations nécessaires pour faciliter leur travail dans toute la Syrie. Ainsi, le Gouvernement a pris la décision souveraine d'autoriser l'ONU à utiliser trois points de passage à la frontière et deux points de passage à travers les lignes de front, permettant ainsi l'acheminement continu de l'aide humanitaire aux civils syriens dans le besoin. Cependant, malgré toutes ces facilités fournies par le Gouvernement syrien, l'acheminement de l'aide humanitaire par le point de passage de Bab el-Haoua est retardé depuis plus de deux mois, et un seul convoi a franchi les lignes de front, ce qui montre clairement que certaines parties empêchent que les besoins humanitaires du peuple syrien soient satisfaits. C'est pourquoi la Syrie insiste sur la nécessité d'exercer une pression maximale sur les organisations terroristes

et leurs parrains dans le nord-ouest de la Syrie, afin que l'aide humanitaire parvienne à ceux qui en ont besoin.

Les initiatives de l'ONU se heurtent à un réel problème, car la baisse des financements est un obstacle majeur à la capacité des programmes et organismes des Nations Unies de remplir leurs mandats, le plan d'aide humanitaire étant financé à moins de 30 % à ce jour. C'est comme si quelqu'un prolongeait délibérément la situation humanitaire critique en Syrie, surtout après le séisme de février. Nous devons trouver des solutions durables qui aident les Syriens, réduisent leur dépendance à l'égard de l'aide humanitaire vitale et renforcent leur résilience.

La Syrie réaffirme qu'elle est favorable au retour de tous les réfugiés syriens qui ont été contraints de quitter le pays en raison des pratiques des organisations terroristes et des effets négatifs des mesures coercitives unilatérales. À cet égard, le Gouvernement syrien continue de prendre toutes les mesures nécessaires pour faciliter le retour des réfugiés, et continue d'œuvrer en collaboration et en coordination avec le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR), notamment en renforçant les canaux de communication et de concertation avec le HCR afin de répondre efficacement aux principales préoccupations des réfugiés. La Syrie souligne également qu'il faut créer des conditions propices au retour volontaire et dans la dignité des réfugiés, notamment par la levée des mesures coercitives unilatérales et la promotion de projets de relèvement rapide, y compris le financement du déminage et de l'enlèvement des restes explosifs.

Quant aux souffrances humaines dans le camp de Roukban, ce sont les forces des États-Unis présentes illégalement sur le territoire syrien qui en portent la responsabilité. La fermeture de ce camp permettra de mettre fin aux souffrances. Il en va de même pour le camp de Hol, dans le nord-est, qui est contrôlé par des milices séparatistes avec l'appui de ces forces. Il doit lui aussi être fermé une fois que les pays d'origine auront pris leurs responsabilités et rapatrier leurs ressortissants qui y sont détenus. La Syrie condamne toutes ces pratiques dangereuses des États-Unis, notamment l'appui qu'ils apportent aux groupes terroristes et aux milices séparatistes, et leur volonté de maintenir le statu quo dans ce camp.

Pour surmonter les répercussions de la crise syrienne, certains membres du Conseil doivent faire preuve d'une volonté politique sincère de mettre fin aux attaques israéliennes répétées et systématiques, de mettre fin à la présence illégale de forces étrangères sur les territoires syriens, de lever immédiatement et sans condition les mesures coercitives unilatérales, et d'appuyer les mesures

prises par l'État syrien et ses institutions pour améliorer la situation humanitaire en répondant aux besoins humanitaires des Syriens sans discrimination, notamment en honorant les engagements pris par les donateurs de financer le plan d'aide humanitaire et en intensifiant les projets de relèvement rapide.

Avant de terminer, je voudrais évoquer la déclaration faite par les États-Unis d'Amérique. Nous avons entendu les affirmations de leur représentante concernant le prétendu droit de légitime défense des forces américaines sur les territoires syriens. La représentante semble avoir oublié que ces forces sont présentes illégalement sur les territoires syriens. Les États-Unis semblent s'octroyer le droit de déployer leurs forces n'importe où et n'importe quand, sans aucun consentement et en violation totale du droit international.

La représentante a prétexté que ces forces sont là pour combattre Daech, qui est à 100 % un produit des États-Unis par excellence. Je voudrais rappeler à l'Ambassadrice des États-Unis la sombre histoire de son pays, en particulier dans notre région du Moyen-Orient. Son pays a détruit l'Iraq en usant d'arguments spécieux, et, récemment, il a apporté à Israël son appui total et sans équivoque. Ces derniers jours, les États-Unis ont non seulement entravé les efforts du Conseil de sécurité pour protéger le peuple palestinien, mais ils se sont également empressés de renforcer la machine de guerre israélienne en envoyant leurs porte-avions dans la région et en fournissant à Israël du matériel militaire et des véhicules militaires de pointe, en plus de lui allouer des milliards de dollars d'aide financière.

Le Président (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole au représentant de la République islamique d'Iran.

M. Irvani (République islamique d'Iran) (*parle en anglais*) : Je remercie l'Envoyé spécial Pedersen et M^{me} Wosornu de leurs mises à jour et de leurs exposés instructifs.

Malheureusement, après 12 ans de guerre en Syrie, le terrorisme reste une menace importante et persistante pour la Syrie et la région, notamment parce que ses activités principales se concentrent dans des endroits qui échappent au contrôle du Gouvernement syrien. Nous sommes préoccupés par les activités terroristes dans les zones occupées. La présence illégale des forces militaires des États-Unis en Syrie est la première source d'insécurité dans le pays et offre un terreau fertile pour le développement des organisations terroristes, tant dans

le pays que plus largement dans la région. La République arabe syrienne soulève officiellement et constamment des objections quant à ces violations et appelle le Conseil de sécurité à arrêter l'agression et à mettre un terme à l'occupation américaine. La lutte contre le terrorisme doit être menée dans le plein respect de la souveraineté nationale, de l'intégrité territoriale et de l'indépendance de la Syrie, sans servir de prétexte pour enfreindre ces principes fondamentaux du droit international.

L'Iran condamne fermement les attaques terroristes répréhensibles perpétrées par des organisations terroristes contre la cérémonie de remise des diplômes aux cadets de l'Académie militaire dans la ville de Homs le 4 octobre. Cet acte de terrorisme des plus lâches a hélas fait des morts et des blessés en grands nombres, y compris des civils, des militaires et leurs proches innocents. Il est profondément regrettable que le Conseil continue d'appliquer deux poids deux mesures et refuse de condamner de tels crimes odieux et épouvantables. En outre, l'Iran condamne dans les termes les plus forts les actes de terrorisme incessants qui sont commis par le régime israélien sur le territoire syrien, prenant délibérément pour cible des civils innocents et des infrastructures indispensables. La dernière attaque en date a eu lieu cette nuit à Edleb. Pareils actes d'agression font peser une grave menace sur la paix et la sécurité régionales. Tout en commettant dans le même temps des crimes de guerre et des crimes contre l'humanité dans la bande de Gaza, le régime israélien a mené des opérations hostiles contre les aéroports civils de Damas et d'Alep. Ces attaques terroristes ont infligé de graves dommages aux installations essentielles des aéroports, entraînant des perturbations importantes et prolongées de leur fonctionnement. Malheureusement, les assauts ont également fait plusieurs blessés et un certain nombre de morts parmi les civils innocents.

La crise humanitaire en Syrie demeure profondément inquiétante. L'un des problèmes les plus urgents qui se posent actuellement au pays est la sévère crise économique, sensiblement aggravée par les sanctions imposées en vertu de la loi César pour la protection des civils syriens. Ces sanctions pèsent très lourdement sur la population syrienne, en particulier les femmes et les enfants. Les mesures illégales de ce genre sont malheureusement devenues des instruments qui terrorisent les nations et érodent les fondements du droit international. Nous sommes également préoccupés par le niveau de financement de la réponse humanitaire en Syrie, très en deçà du montant nécessaire. Le déficit entrave considérablement l'aptitude des Nations Unies à apporter une assistance adéquate aux personnes qui en ont besoin. Par

conséquent, la fourniture d'une aide humanitaire impartiale et non politisée dans toutes les régions de Syrie est cruciale pour sauver des vies. Nous soulignons que l'aide humanitaire et les initiatives de reconstruction ne doivent pas servir à faire pression sur le Gouvernement syrien.

Sur le volet politique, nous restons convaincus que la solution à la crise syrienne passe forcément par des moyens diplomatiques et politiques, étant donné qu'une option militaire serait de nature à exacerber une situation déjà complexe. Nous insistons sur l'importance de la reprise des réunions de la Commission constitutionnelle, que nous considérons comme un mécanisme efficace pour faire avancer le processus de paix. La poursuite des travaux de la Commission est primordiale ; la question du lieu est de moindre importance. L'ONU doit continuer de s'en tenir à un rôle de soutien, la Syrie conservant la direction et le contrôle de l'ensemble du processus.

Nous sommes favorables au retour des réfugiés syriens dans leur patrie. À l'heure actuelle, il y a de nombreux réfugiés syriens en Türkiye, au Liban et en Jordanie, et leur rapatriement doit être facilité par une coopération entre tous les pays hôtes. Pour remédier aux multiples problèmes rencontrés par les réfugiés syriens, il convient de créer des infrastructures critiques. L'ONU, notamment par l'intermédiaire du Haut-Commissariat pour les réfugiés, joue un rôle décisif dans cette entreprise.

Je tiens à souligner qu'il importe de respecter l'intégrité territoriale, la souveraineté nationale et l'indépendance de la République arabe syrienne. L'Iran réaffirme son attachement indéfectible à la lutte contre le terrorisme.

Pour terminer, nous réfutons avec force les allégations sans fondement que la représentante des États-Unis a proférées contre mon pays à la présente séance. Elles ne reposent sur rien. Les États-Unis tentent de reporter la faute sur la victime, en pointant l'Iran du doigt. L'Iran tient son engagement de promouvoir la paix et la sécurité dans la région. Sa présence en Syrie est parfaitement légale et répond à une demande officielle du Gouvernement syrien pour combattre le terrorisme. L'efficacité de son action antiterroriste, en particulier contre des groupes comme Daech, s'impose d'évidence à tous. À l'opposé, la présence illégale des États-Unis en Syrie, prétendument à des fins de lutte contre le terrorisme mais en réalité à l'appui d'organisations terroristes, viole de façon flagrante les principes énoncés dans la Charte des Nations Unies, le droit international, ainsi que la souveraineté et l'intégrité territoriale de la Syrie. Cette présence déstabilisatrice a des répercussions dommageables sur la Syrie et toute la

région. La République arabe syrienne soulève officiellement et constamment des objections quant à ces violations et appelle le Conseil à arrêter l'agression et à mettre un terme à l'occupation américaine. Les États-Unis doivent cesser d'enfreindre le droit international et la Charte en interrompant leur appui aux groupes terroristes et en se retirant du nord-est de la Syrie.

Ce sont en effet les États-Unis qui cherchent à intensifier l'escalade en se ralliant ouvertement à l'agresseur aux dépens du peuple palestinien innocent. Les États-Unis et certains pays occidentaux essaient de présenter l'autodéfense et le droit à l'autodétermination du peuple palestinien, de même que la résistance palestinienne, comme du terrorisme, afin d'accorder injustement au régime occupant, Israël, le bénéfice de la légitime défense. L'appui indéfectible des États-Unis à l'occupation et à l'agression font d'eux une partie du problème et des difficultés qui se posent actuellement à la communauté internationale en ce qui concerne la bande de Gaza.

Pour être clair, le principal objectif de l'Iran consiste à éviter une escalade dans la région. C'est la raison pour laquelle l'Iran fait corps avec la communauté internationale pour donner suite à l'appel tendant à obtenir l'arrêt immédiat par Israël de son agression militaire acharnée, à établir un cessez-le-feu et à garantir un accès sans entrave pour l'aide humanitaire destinée aux populations dans le besoin dans la bande de Gaza. Toutefois, s'il devait se heurter à la moindre menace, attaque ou agression constituant un danger pour sa sécurité, ses intérêts nationaux ou sa population, l'Iran n'hésiterait pas à exercer ses droits naturels en vertu du droit international et de la Charte des Nations Unies pour y opposer une réponse énergique.

Le Président (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole à la représentante de la Türkiye.

M^{me} Özgür (Türkiye) (*parle en anglais*) : Il est crucial que la communauté internationale maintienne son attention sur la situation humanitaire en Syrie.

Les conditions restent particulièrement difficiles dans le nord-ouest, où 4,1 millions de personnes ont besoin d'une aide humanitaire vitale. Un nombre croissant d'attaques menées par le régime dans la région d'Edleb ont perturbé les services essentiels. Il est par conséquent impératif sur le plan humanitaire de poursuivre l'aide transfrontière de l'ONU, de manière sûre et ininterrompue, tant qu'elle sera nécessaire. La non-prolongation du mandat du Conseil en juillet dernier (voir S/PV.9371) est à l'origine d'une grande incertitude et d'importants risques pour cette opération cruciale. Huit cargaisons ont été

bloquées pendant plus de deux mois, et cette interruption s'est produite quelques mois seulement après les tremblements de terre, ce qui a entraîné d'autres perturbations dans la région. À l'avenir, le régime syrien et les membres du Conseil de sécurité auront la lourde responsabilité d'éliminer ces risques.

Dans ce contexte, nous espérons que les points de passage de Bab el-Haoua, de Bab el-Salam et de Raai continueront d'être utilisés pour acheminer l'aide de l'ONU au-delà des échéances de la mi-novembre et de janvier 2024. C'est d'autant plus important que les mois d'hiver approchent et que les besoins humanitaires sont alors généralement les plus importants. La communauté internationale, en particulier le Conseil de sécurité, doit suivre de près le déroulement de cette opération et se tenir prête à intervenir si nécessaire. La poursuite des efforts de suivi et de notification des acheminements d'aide transfrontière par l'ONU, conformément aux modalités existantes, est également essentielle pour garantir la transparence et le contrôle de cette opération de grande envergure.

Comme pour toutes les opérations humanitaires à grande échelle, le financement de l'aide est une condition indispensable pour assurer une assistance transfrontière efficace en Syrie. Nous jugeons préoccupant le fait que le plan d'aide humanitaire pour la Syrie n'est financé qu'à moins de 30 %. Nous lançons à nouveau un appel à un financement suffisant et durable afin que l'ONU puisse continuer à mener ses opérations humanitaires en faveur des millions de Syriennes et de Syriens dans le besoin.

Les événements survenus au Moyen-Orient depuis le 7 octobre sont un énième et douloureux rappel que les crises, les hostilités et les violences cycliques et récurrentes sont inévitables si des solutions politiques ne sont pas élaborées pour remédier aux causes profondes des conflits. Nous devons toujours garder à l'esprit cet état de fait, notamment lorsque nous traitons de la crise syrienne. Le fait est que les causes profondes du conflit syrien sont politiques. Le peuple syrien a des aspirations légitimes qui restent insatisfaites après 12 ans de conflit. En l'absence de réconciliation nationale, la Syrie continuera à souffrir des répercussions d'un conflit permanent. L'escalade actuelle du conflit israélo-palestinien fait peser de nouveaux risques sur l'ensemble de la région, et la Syrie n'est pas à l'abri de ce danger. La situation critique actuelle exige une attention particulière afin que la spirale de la violence ne plonge pas la Syrie dans une plus grande instabilité. La solution pour mettre fin au conflit syrien est évidente. La communauté internationale doit faire en sorte qu'il y ait des progrès simultanés sur les trois

volets suivants : la revitalisation du processus politique conformément à la résolution 2254 (2015) ; la création des conditions d'un retour sûr, volontaire et digne des réfugiés syriens ; et l'élimination des visées malveillantes et séparatistes des organisations terroristes afin de préserver l'intégrité territoriale et l'unité de la Syrie.

Il existe un consensus international sur l'importance de la mise en œuvre de la résolution 2254 (2015). Pour cela, nous devons travailler ensemble pour réactiver au plus vite la Commission constitutionnelle, seule plateforme réunissant l'opposition syrienne et le régime, avec l'appui de l'ONU. L'opposition est un élément constitutif du processus politique sans lequel il ne peut y avoir de réconciliation nationale, raison pour laquelle elle ne saurait être mise à l'écart. Nous demeurons en contact étroit avec l'Envoyé spécial Pedersen dans le cadre de ses efforts visant à créer une dynamique sur le plan politique.

À l'heure actuelle, les organisations terroristes qui opèrent sur le sol syrien posent la menace la plus importante à l'intégrité territoriale de la Syrie et aux perspectives d'un avenir uni et pacifique pour ce pays. Par ses activités en Syrie, le Parti des travailleurs du Kurdistan/Parti de l'Union démocratique (PKK/YPG) et sa filiale, les prétendues Forces démocratiques syriennes, constituent l'exemple type d'organisations terroristes séparatistes. Ils tuent et mutilent des civils, oppriment et terrorisent les populations locales, enlèvent et recrutent

des enfants. Le PKK interdit les programmes scolaires, ferme les écoles où l'on enseigne l'arabe, arrête les enseignants et libère des membres de Daech en échange de pots-de-vin. La Türkiye partage 911 kilomètres de frontière terrestre avec la Syrie. La présence de l'organisation terroriste PKK/YPG dans ce pays, juste de l'autre côté de la frontière, fait peser une menace existentielle sur notre sécurité nationale.

Cette organisation terroriste profite du refuge qu'elle trouve en Syrie et de l'appui qu'elle y reçoit pour attaquer la Türkiye. Les terroristes qui ont perpétré l'attentat devant le Ministère de l'intérieur à Ankara le 1^{er} octobre ont été formés en Syrie et sont entrés en Türkiye depuis ce pays. Le Parti des travailleurs du Kurdistan/Unités de protection du peuple continue également de lancer des attaques terroristes depuis les zones de Tell Rifaat et de Manbej. La Türkiye mène des opérations de lutte antiterroriste contre le PKK/YPG dans le cadre de l'exercice de son droit naturel de légitime défense, conformément à l'Article 51 de la Charte des Nations Unies et aux résolutions pertinentes du Conseil de sécurité. Ces opérations visent exclusivement les terroristes et les moyens terroristes qui sont directement liés au fonctionnement et au financement de l'organisation terroriste. Nous sommes déterminés à ne pas leur permettre de trouver refuge le long de nos frontières.

La séance est levée à 12 h 5.